

1

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

POUR 1866

CELEBRATION DU 22<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE

ET

INAUGURATION DU NOUVEL EDIFICE

DE

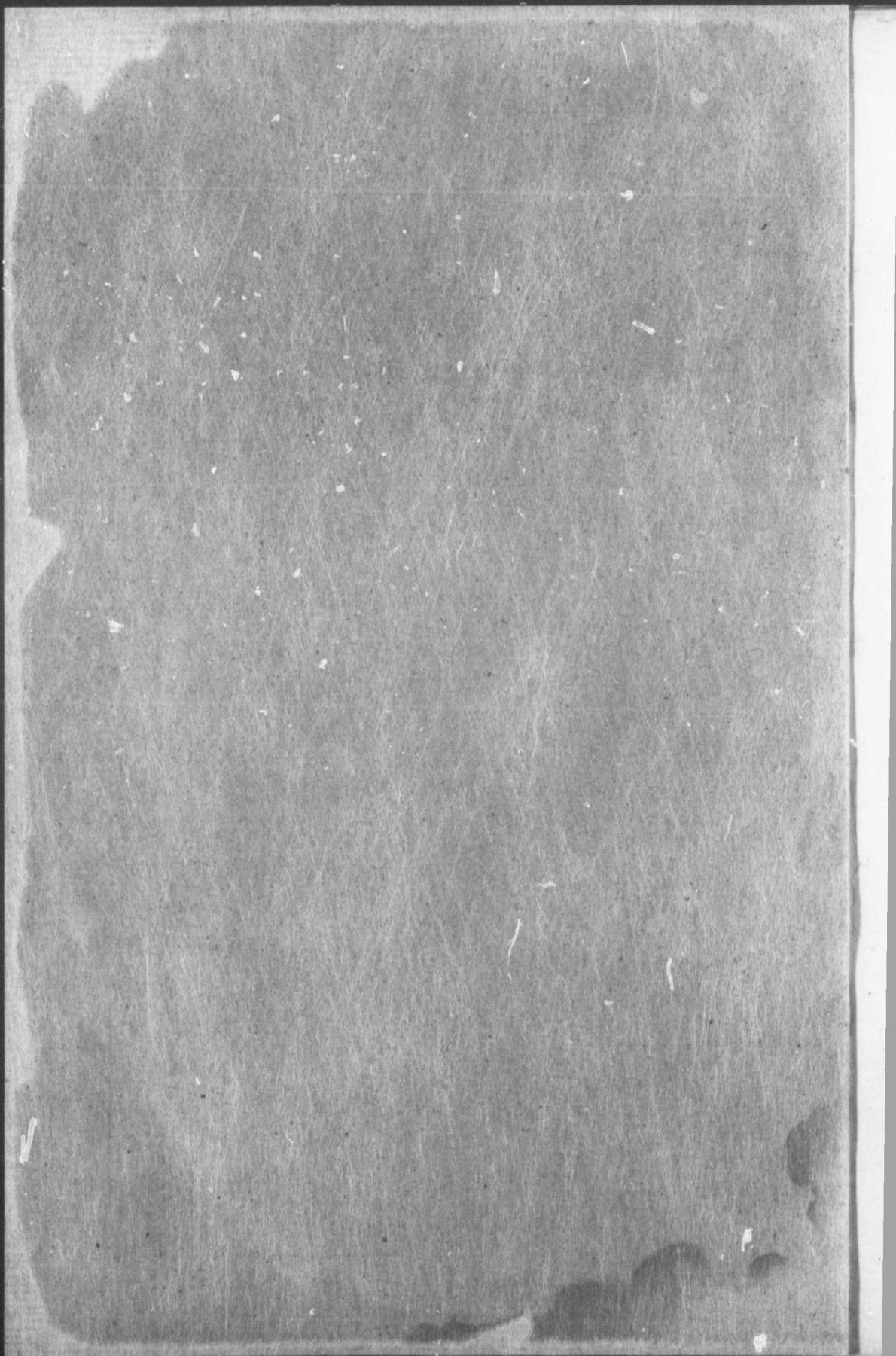
L'INSTITUT CANADIEN

LE 17 DECEMBRE 1866.

MONTREAL

IMPRIMERIE DU JOURNAL LE PAYS, 9 RUE STE. THERÈSE,

1866.



ANNUAIRE  
DE  
L'INSTITUT CANADIEN  
POUR 1866



CELEBRATION DU 22<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE

ET  
INAUGURATION DU NOUVEL EDIFICE

DE  
L'INSTITUT CANADIEN

LE 17 DECEMBRE 1866.



MONTREAL  
IMPRIMERIE DU JOURNAL LE PAYS, 9 RUE STE. THÉRÈSE,  
1866.

202400

004985

[Du *Pays* du 20 décembre 1866.]

Comme nous l'avions prévu et prédit, la célébration du 22<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut et l'inauguration de l'édifice qu'il a fait construire sur la rue Notre-Dame, ont été un succès éclatant. Et même, avouons-le, il a dépassé nos espérances. Depuis le mois de mai dernier, les montréalais ont pu admirer souvent ce bel édifice en pierres taillées, à trois étages, situé en face de l'ancienne demeure de la famille de Beaujeu. Dominant par sa hauteur toutes les constructions environnantes, il attire en outre l'attention par les grandes lettres de bois doré placées au sommet de la façade, et formant l'inscription suivante : *Institut-Canadien, fondé en 1844*, et par d'autres lettres en pierre répétant le nom de l'édifice au dessus de la principale porte d'entrée. Cette porte est surmontée des armes de l'Institut excutées sur verre colorié par l'habile M. Spence, de la rue Bleury. Ces armes se composent, on le sait, d'une ruche entourée d'abeilles, surmontant un castor et des feuilles d'érable, et des devises *Altius Tendimus—Travail et Concorde*.

Le rez-de-chaussée se compose de deux grands magasins. Au premier étage, se trouvent la Chambre des Nouvelles, longue de 46 pieds et large de 28, la Bibliothèque, longue aussi de 46 pieds et large de 26, puis 4 bureaux d'affaires faisant face à la rue Notre-Dame.

Le deuxième étage n'a qu'un appartement, immense salle longue de 80 pieds, large de 57, haute de 28 au centre de la voûte et de 24 sur les côtés. Jamais salle n'a été mieux disposée pour les fins de l'acoustique. La voix, le son des instruments s'y propagent parfaitement, et il ne tient qu'à l'auditeur de ne perdre ni une note ni une syllabe. Cela a été démontré lundi soir. On ne saurait désirer de meilleure salle pour les concerts.

Cette salle peut contenir 700 ou 800 personnes. Disposés comme ceux de la salle Nordheimer, les sièges bourrés, très-commodes pour les assistants, leur

permettent de voir partout. Sur l'estrade, en arrière de la tribune, se trouve le magnifique et gigantesque candélabre que l'on a dû voir souvent au Palais de Justice. Sur la muraille, au-dessus du candélabre, et éclairées par les 50 jets de gaz lancés par celui-ci, l'on voit les armes de l'Institut, peintes avec beaucoup de talent sur une toile longue de 19 pieds. L'Apollon du Belvédère et la Vénus de Milo sont placés aux deux extrémités de l'estrade; la Nymphe de Fontainebleau et le Groupe de Laocoon reposent sur des piédestaux, sur les côtés de la salle. Ces cinq copies splendides de chefs-d'œuvre soigneusement conservés aux musées impériaux, sont uniques sur ce continent. Elles ont été données à l'Institut par Napoléon III.

A l'étage supérieur il y a une grande salle de 50 pieds sur 35, et haute de 13 pieds.

La grande salle était lundi soir décorée avec goût et simplicité. Au-dessus de l'estrade, les pavillons français, anglais et américain; au-dessus de la tribune, un superbe drapeau; au centre, le lustre principal orné de draperies de couleur, artistement disposées par l'ingéneux décorateur M. Gauthier.

Dès 7 heures, les assistants commencèrent à arriver; le flot se grossit peu à peu, et à huit heures la salle était littéralement remplie. Nous y avons vu l'élite de notre société montréalaise. Le nombre des dames était très considérable, et le grand monde anglais y était représenté comme le grand monde canadien. Parmi les invités nous avons remarqué Son Honneur le Maire, les Hons. A. A. Dorion, Holton et Laframboise, M. C. J. Brydges, M. J. J. Day, C. R., président de la Société St. Georges, M. Wm. Workman, président du Literary Club, M. J. C. Becket, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Société St. André, Peter Redpath, président de la Mercantile Library Association, M. T. Doucet, vice-consul français à Montréal, M. le Dr. Smallwood, MM. Do-

rion, Doutré, Lafrenaye, Laflamme, E. Roy, etc., etc.

Le corps de musique de la Rifle Brigade ouvrit la séance par *Mirella*, ouverture, de Gounod. Ce fut alors que l'on put juger de l'effet de la musique dans cette vaste salle si bien disposée pour les besoins de l'acoustique.

M. J. B. Doutré fit son rapport annuel de secrétaire-archiviste, M. Lusignan celui de bibliothécaire, et M. G. Doutré ceux de secrétaire-correspondant et de secrétaire du musée. Bien que longs, ces rapports excitèrent l'intérêt de l'assistance, grâce aux nombreuses statistiques et dates et aux faits importants qu'ils révélèrent.

Le corps de musique joua et chanta tour à tour la *Violette*, polonaise de Kucken, au grand plaisir de l'auditoire.

L'Hon. M. Dessaulles, Président de l'Institut-Canadien, montant à la tribune pour faire le discours d'inauguration, fut accueilli par d'enthousiastes applaudissements. Fréquemment, très-fréquemment même, il fut interrompu, dans le cours de son discours, par les bruyantes marques d'approbation de toute la salle. Ce discours, remarquable à plus d'un titre, exposé correct et succinct de la situation de l'Institut, de ses luttes passées, plein de délicatesse et de modération, écrit dans un esprit très-conciliant, fut parfaitement goûté et admiré de tout le monde. M. Dessaulles est trop rigoureux observateur des convenances pour n'avoir pas, en cette délicate occasion, respecté toutes les opinions, soit religieuses, soit politiques, et gardé tous les ménagements. Nous savons qu'il a produit le meilleur effet, ouvert bien des yeux, révélé bien des choses inconnues, et conquis l'adhésion de personnes heureuses enfin d'éclaircir leurs doutes et de se convaincre du droit, des bonnes intentions et des mérites de l'Institut.

Après que le corps de musique eut joué un morceau détaché du bel opéra de *Faust*, par Gounod, M. Dessaulles lut une lettre du consul français à Québec, M. Fréd. A. Gautier, remerciant l'Institut de l'avoir invité et exprimant son regret de ne pouvoir assister à la séance.

Depuis le commencement de la sé-

ance, bien des yeux s'étaient tournés vers les sièges réservés aux invités pour y découvrir un homme que personne ne voit et n'entend sans une certaine émotion, bien naturelle du reste, que chacun respecte infiniment, pour qui les vrais canadiens ont un culte, et que ceux même qui ne l'aiment point sont forcés d'admirer. L'on avait espéré que l'Hon. L. J. Papineau assisterait à la séance ; mais une indisposition l'en avait empêché. C'était pour lire une lettre d'excuses du grand patriote que M. Dessaulles remontait à la tribune. Sitôt qu'il prononça son nom magique, les plus enthousiastes applaudissements éclatèrent, et l'émotion générale, bruyamment manifestée, se maintint durant toute la lecture de cette lettre.

Nous saisissons avec plaisir l'occasion de mettre devant le peuple canadien cette lettre remarquable, dans laquelle s'affirment par dessus tout trois faits déjà connus : 1<sup>o</sup> le patriotisme hardi, constant et bien entendu du plus grand de nos hommes politiques ; 2<sup>o</sup> l'intérêt tout exceptionnel qu'il porte à la jeunesse canadienne, à laquelle il donne les meilleurs conseils et indique les plus efficaces sauvegardes contre tout ce qui pourrait diminuer sa force, sa valeur, sa grandeur ; 3<sup>o</sup> l'approbation et l'encouragement que l'illustre vieillard donne à l'Institut-Canadien.

Quand ce long et important document fut lu, aux vifs applaudissements de l'auditoire, le corps de musique joua et chanta *The Queen of Harvest*, valse, de Coste, et une fantaisie comique de Basquit.

W. Workman, Ecr., fut présenté par M. Dessaulles à l'auditoire, auquel il s'adressa en anglais.

Il commença par témoigner du plaisir que lui causait l'invitation qu'on lui avait faite, et par féliciter l'Institut de ses rapides progrès. Il dit qu'il avait visité l'ancien édifice, et qu'il y avait trouvé tout complet, et cependant aujourd'hui il voyait le chemin que l'Institut avait parcouru en si peu de temps. Il fit l'éloge des institutions littéraires et scientifiques, qui, par leur nature même, sont infiniment au-dessus des préjugés de race, des dissidences religieuses et des hostilités politiques, et

favorisent partout le progrès. Montréal s'est beaucoup développé au point de vue matériel ; quelle est la cause de ce rapide progrès, si ce n'est l'étude et la diffusion des lumières ? Il finit par exhorter les membres de l'Institut à cultiver leur intelligence par l'étude, et à ne pas laisser leurs facultés se rouiller dans l'oisiveté. « Vous avez fait beaucoup de bien à votre pays, dit-il, et celui-ci vous en est reconnaissant. Ne vous écarterez pas du but de votre institution ; mettez-vous au dessus des considérations politiques, religieuses et de race, étudiez, et vous ferez votre bonheur et celui de votre pays. »

Ce discours fut bien écouté et vivement applaudi. Le quadrille *Queen's Canadian*, de Prince, fut ensuite joué, et M. Dessaulles présenta aux assistants M. J. J. Day, qui fit en anglais des remarques parfaitement appropriées. Il se plut à mettre en lumière le caractère essentiellement libéral de l'Institut, et ses incessants efforts pour unir toutes les races et toutes les croyances. C'est ainsi que devraient toujours agir les institutions de ce genre. L'Institut qui nous réunit ce soir n'est pas un Institut-Canadien-Français, ni un Institut-Canadien-Anglais, c'est un Institut Canadien tout simplement. Il vise à unir les divers éléments de la population, et surtout à répandre les lumières et développer l'intelligence : il y parviendra certainement. »

Ces remarques furent fort bien goûtées et applaudies.

*The Stolen Kisses*, galop, de Savage, fut tour-à-tour joué et chanté avec entrain.

Puis Son Honneur le Maire remercia l'Institut de l'invitation qu'il lui avait faite et de la belle fête qu'il lui avait donnée au public. Il parla des immenses ressources que Montréal offre aux personnes désireuses de s'instruire, et fit ressortir les services que le clergé rend à la cause de l'instruction, de l'instruction populaire et gratuite surtout. (Applaudissements.) Il exprima son re-

gret de l'absence de M. Papineau (applaudissements) et son espoir que, dans une autre occasion de ce genre, l'Institut et les invités ne seraient point privés de la présence de cet illustre patriote. (Applaudissements.)

M. Starnes a frappé juste en rendant hommage à M. L. J. Papineau : les applaudissements frénétiques de l'assemblée ont dû le lui prouver.

La séance littéraire et musicale était finie.

Environ 300 invités et souscripteurs descendirent dans la Chambre des Nouvelles où se dressaient trois tables surchargées de mets succulents, préparés par M. Alexander, et dans la Bibliothèque où étaient étalés les dons précieux du prince Napoléon. Ces deux salles étaient remplies. L'on goûtait la collation, l'on circulait en causant gaiement, on admirait tour-à-tour les livres et les gravures donnés par le prince, les divers départements de la bibliothèque, et la galerie de tableaux, dans laquelle figurent avec avantage les excellents portraits à l'huile de MM. J. B. Eric Dorion et L. A. Dessaulles, dus au pinceau si sûr de M. A. Boisseau, et le portrait de Galilée, don de M. N. Bourassa. Pendant ce temps là, le corps de musique remplissait les salles des plus douces symphonies de son répertoire.

Il était près d'une heure quand les invités se dispersèrent, en emportant les plus agréables souvenirs de cette soirée si variée, si intéressante, trop courte selon tout le monde.

L'Institut-Canadien peut se flatter d'avoir bien réussi. Il sait aujourd'hui qu'il n'est pas isolé et qu'il compte de chaudes et puissantes sympathies parmi toutes les classes de la population, surtout parmi les classes éclairées. Le temps est passé où on le condamnait sans l'entendre ; sa cause rallie aujourd'hui de bien généreuses adhésions : ce n'est que justice.

Espérons que chaque année il renouvellera sa splendide fête de lundi : tout le monde y gagnera.

CELEBRATION  
DU  
22<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION  
ET  
INAUGURATION DU NOUVEL EDIFICE  
DE  
L'INSTITUT-CANADIEN,  
LE 17 DECEMBRE 1866.

---

RAPPORT DU SECRETAIRE - ARCHIVISTE.

*M. le Président,  
et Messieurs les Membres de l'Institut-Canadien.*

Le secrétaire-archiviste a l'honneur de faire rapport :

L'Institut-Canadien, en 1850, s'est vu dépouillé des archives et de sa bibliothèque par un incendie.

Je suis heureux de constater que, depuis cette époque, ses archives se sont conservées précieusement.

Elles forment, à elles seules, l'histoire la plus complète de l'Institut. Cette institution ayant été, de tout temps, soutenue par la jeunesse instruite du Canada, il s'ensuit qu'elle a formé nos principaux hommes d'état, et qu'elle les a suivis dans leur existence politique.

Un fait remarquable, constaté dans nos archives, c'est qu'en 1854, à une séance de l'Institut, une adresse de félicitation sur leur élection au Parlement fut présentée à quatorze membres de cette Institution, dont plusieurs en avaient été présidents ou l'ont été depuis.

Ce n'est donc pas à tort que nous pouvons dire que l'histoire de l'Institut est intimement liée à celle du pays. Tous les grands mouvements politiques, toutes les importantes questions du jour ont été discutés et appréciés dans ses séances. Le plus pur patriotisme joint à une entière liberté d'action se révèle dans ses délibérations.

Rien n'indique plus manifestement l'importance de l'Institut que de le voir sans

cesse associé aux actes, aux événements politiques, qui ont marqué les progrès de la nation.

En 1848, à peine quatre ans après sa fondation, l'Institut travaillait d'une manière opiniâtre à l'établissement des nombreux townships qui avoisinent nos grandes villes. L'Hon. M. Galt, l'ex-ministre des finances, l'aidait de son influence et de son zèle. Un comité permanent avait établi des sous-comités dans tout le Canada et l'établissement des townships avait pris une expansion large et fertile. Un nombre infini de certificats donnés par le clergé indiquaient au comité les honnêtes colons qui devaient être envoyés au défrichement des terres.

En référant aux documents qui se rattachent à l'établissement de ces townships, il est impossible de nier que, si des entraves n'avaient pas été mises à l'action de l'Institut, un système pratique de colonisation se serait introduit dans le pays et aurait produit des fruits plus profitables que tous les efforts qui ont été tentés depuis. Mais au moment où l'Institut atteignait son but, au moment où les premiers hommes d'état venaient le seconder de leur influence dans la Législature, de malheureuses dissensions étouffèrent cette importante réforme qui aurait probablement mis fin à toute émigration de nos compatriotes.

On a depuis tenté divers systèmes, mais aucun n'a valu par son mérite pratique celui qu'avait adopté l'Institut.

Quelque soit le résultat incomplet de cette réforme, l'Institut n'en avait pas

moins réalisé une grande idée, une idée vraiment patriotique, celle de mettre entre les mains du peuple les moyens de coloniser les terres incultes, qui sont considérables en Canada par leur nombre et leur valeur.

En référant encore aux archives de l'Institut de 1854, année heureuse pour lui, car elle produisait au grand jour le résultat pratique de ses labeurs et de ses efforts, nous y trouvons les travaux de la convention sur l'éducation. L'Institut ne perdait pas de vue cette grande et vitale question de l'instruction du peuple.

Dans le Parlement, ses membres cherchèrent à établir un système plus conforme aux exigences du pays.

C'est donc avec un légitime orgueil que les jeunes membres de cette Institution doivent conserver ces précieuses archives qui diront aux âges futurs combien leur société était animée de bons sentiments pour leur pays.

L'année 1854 devait être une année féconde en réformes. Le progrès, toutefois, n'est pas un fruit de hasard et de spontanéité.

Toutes les bonnes choses de ce monde ont cela de commun qu'il leur faut de la culture pour être produites.

En 1852, les censitaires avaient été convoqués par le président de l'Institut dans nos salles pour réorganiser l'agitation anti-seigneuriale. Le mouvement fut si judicieusement organisé et si vigoureusement poursuivi, qu'il suffit de deux années de cette lutte intelligente pour renverser pacifiquement, et sans blesser aucun intérêt, une institution séculaire qui, en Europe, n'était tombée que sous les coups de la hache révolutionnaire.

Quand l'historien voudra se rendre compte de l'abolition des droits seigneuriaux, c'est dans les archives de l'Institut qu'il trouvera le levier moral qui a soulevé et abîmé sur elle-même la féodalité canadienne.

Je ne m'appesantirai pas sur la correspondance de l'Institut, un autre devant faire un rapport sur ce département; mais, qu'il me soit permis d'ajouter que, depuis 1848, les archives relatent la correspondance de l'Institut avec les institutions-sœurs du pays.

A peine l'Institut a-t-il pris une position assurée que, dans tout le Bas-Canada, des institutions semblables, portant le même nom, se forment sous l'égide de celle-ci.

Notre société ne les a jamais perdues de vue et les a toujours encouragées par des dons de livres ou par des travaux littéraires. La scission de 1858 a fait changer le nom de quelques-unes d'entr'elles, mais un bon nombre d'autres ont compris l'injustice de cette scission et ont maintenu leur nom et le maintiennent encore avec avantage.

Nous souhaitons à ces institutions-sœurs courage et prospérité; l'un ne marche pas sans l'autre.

L'Institut a encouragé par des dons de livres les différentes sociétés dont les noms suivent :

Institut-Canadien de St. Jean,	
do	de l'Assomption,
do	de Nicolet,
do	des Trois-Rivières,
do	de Laprairie,
Institut des Artisans de l'Industrie,	
Institut-Canadien de la Rivière-du-Loup,	
Smithsonian Institution, Washington,	
Mechanics' Institute, de Montréal.	

Quoique la bibliothèque de l'Institut ne fût en grande partie composée que de livres donnés en présent, cela n'a pas empêché cette institution de se montrer libérale envers ses sœurs.

Sous le titre de « Documents appartenant à l'Institut, » on s'est efforcé de recueillir tout ce qui peut offrir de l'intérêt pour l'histoire du pays; des manuscrits importants, des publications rares et précieuses composent ce dossier qui augmentera rapidement.

L'Institut n'a pas perdu de vue une grande question nationale.

Le Parlement venait enfin de reconnaître la justice de la rébellion de 37 et 38, en votant une indemnité aux victimes. Le regretté Lord Elgin avait sanctionné cette loi de réhabilitation nationale.

Bien que l'acte qui venait d'être passé fût une grande consolation pour les familles qui avaient souffert de la rébellion, il ne réhabilitait pas les victimes qui avaient perdu leur vie sur l'échafaud.

L'Institut se chargea de cette réhabilitation et la poussa à bonne fin.

Aujourd'hui, on voit dans le champ des morts un monument érigé à la mémoire des victimes de 1837-38.

Inutile de mentionner tous les sacrifices, les labeurs et le zèle qu'il a fallu faire et déployer pour obtenir un succès aussi flatteur. Le mérite en revient de plein droit à l'Institut, et son nom, gravé sur les tables de

marbre du monument, démontrera à nos descendants qu'il n'a jamais laissé l'idée patriotique s'endormir dans son sein.

Les victimes de 1837 se trouvent donc maintenant réhabilitées. Dans l'incertitude qui enveloppe les destinées de nos descendants, il nous est consolant de leur transmettre ce legs monumental et impérissable de patriotisme et de dévouement.

Les rapports de l'Institut avec la France ont toujours été faibles. M. le secrétaire-correspondant vous parlera des relations de l'Institut depuis deux ans. Mais c'est à moi d'indiquer les faits saillants de ses rapports avant cette date.

En 1854, M. Barthe, membre de l'Institut, se trouvant à Paris conçut le plan de mettre l'Institut en relation avec les cinq académies de l'Institut de France. Il y réussit de manière à procurer à notre société, depuis douze ans, des relations régulières avec ce corps savant, sous le patronage duquel notre bibliothèque a reçu de magnifiques collections d'ouvrages.

Je n'anticiperai pas sur le travail de M. le bibliothécaire en les mentionnant.

Qu'il me soit permis de dire que l'idée de M. Barthe a produit des fruits abondants et que l'Institut lui en gardera une éternelle reconnaissance.

En 1855 arrivait à Montréal le premier vaisseau de guerre français, sous le commandement de M. de Belvèze.

L'Institut ne pouvait choisir une meilleure occasion de prouver ses bons souvenirs pour la France que de recevoir dignement ses représentants.

Les archives constatent l'échange de bienveillance qui eut lieu entre les envoyés français et cette institution.

Six ans plus tard une nouvelle occasion s'offrait à l'Institut de renouer des liens d'affection avec la France.

Son Alt. Imp. Mgr. le Prince Napoléon arrivait à Montréal en septembre 1861.

L'Institut, qui avait été si libéralement encouragé par les dons de S. M. Napoléon III et de S. M. l'Impératrice Eugénie, n'avait encore pu faire parvenir à ses bienfaiteurs d'une manière directe l'expression de sa vive reconnaissance.

Quelle ne fut pas sa joie lorsqu'il apprit que S. A. I. Mgr. le Prince Napoléon était à Montréal !

Aussi se rendit-il, par simple devoir, auprès de S. A. pour la prier de remercier

LL. MM. en son nom et lui rappeler que l'Institut avait conservé d'Elles un souvenir de gratitude inaltérable. Son Altesse y répondit par des dons princiers, et depuis lors nos relations avec la France sont devenues plus intimes et plus suivies.

En me confiant ses archives, l'Institut m'a fourni l'occasion de constater combien elles étaient riches et précieuses. Il faudrait un cadre plus large que celui-ci pour écrire l'histoire officielle de l'Institut, en référant au 3,000 documents qui composent ses archives.

Je me résume donc en disant encore que, depuis 22 ans, l'Institut s'est montré libéral envers tous, et a, par là, justifié les faveurs dont il a été l'objet. National dans le sens large du mot, il n'a perdu aucune occasion d'être utile à son pays. Ne faisant aucune distinction de secte et de sang, mais voulant réunir dans son sein la grande famille canadienne, il a pu atteindre dignement son but, et, si le succès n'est pas encore complet, le regard au moins l'aperçoit à l'horizon.

Le Secrétaire-Archiviste,

J. B. DOUTRE.

Montréal, 17 décembre 1866.

#### RAPPORT DU SECRÉTAIRE-CORRESPONDANT.

Depuis 1864, la correspondance qui affectait spécialement un département a été placée sous la direction de son officier respectif. C'est ce qui explique pourquoi depuis deux ans le secrétaire-correspondant n'a eu à diriger que la correspondance extérieure de l'Institut.

Nos relations avec la France devenaient si fréquentes qu'il était nécessaire d'instituer une agence à Paris. M. Ernest Ossaye a été choisi comme mandataire permanent de l'Institut. Depuis cette nomination notre institution a pu se mettre directement en communication avec les personnalités distinguées qui s'étaient intéressées à elle. Les envois de livres sont devenus plus surs et plus réguliers que par le passé. Notre agence française est connue de tous les voyageurs canadiens, qui ont eu à se féliciter de la politesse et de l'obligeance de M. Ossaye. La correspondance échangée entre ce monsieur et l'Institut est suivie et ne laisse rien à désirer. Les retards causés par la construction du nouvel édifice ont empêché l'Institut d'activer comme il l'aurait voulu ses relations avec la France.

Mais maintenant elles reprendront leur cours régulier avec profit pour l'Institut.

M. le mandataire à Paris a reçu plusieurs exemplaires des lectures de l'Hon. L. A. Dessaulles, pour les présenter au nom de l'Institut à S. A. I. Mgr. le Prince Napoléon, à l'Institut de France, à M. Thiers, et à M. Cortambert, le géographe du Louvre.

Au sujet de ce monsieur, l'Institut est heureux d'annoncer que la correspondance échangée avec lui a eu pour résultat de le nommer membre correspondant de notre institution et d'obtenir de lui ses ouvrages sur la géographie. M. Cortambert se propose de faire un ouvrage sur la géographie du Canada. Sur sa demande et dans le but de l'aider, l'Institut lui a envoyé toutes les statistiques les plus récentes. Le gouvernement du Canada a bien voulu se mettre à notre disposition pour fournir à M. Cortambert les documents nécessaires.

La science profonde de cet homme célèbre en France donnera à son œuvre un cachet d'exactitude et d'érudition et le rendra utile à son pays comme au nôtre. On ne perd rien à se faire connaître, et il est temps que le Canada prenne sa place sur la carte du globe et se fasse remarquer des vieux pays de l'Europe. L'Institut pourra se féliciter d'avoir contribué à la publication du premier ouvrage français sur la géographie du Canada. M. Cortambert est l'auteur le plus estimé sur la géographie en général, et ses ouvrages sont entre les mains de tous les élèves des institutions françaises.

Les membres de l'Institut-Canadien, frappés de stupeur et de consternation à la nouvelle de l'odieux assassinat du grand et noble Abraham Lincoln, Président des États-Unis, transpirent au gouvernement américain l'expression de leurs sympathies et condoléances, et, à la date du 27 mai 1865, M. W. Hunter, qui remplissait les fonctions de secrétaire d'état, durant la maladie de l'Hon. M. Seward, causée par une tentative d'assassinat sur sa personne, accueillit la démarche de l'Institut avec reconnaissance.

L'histoire du monde entier ne rappelle pas de faits plus épouvantables, plus horribles que ceux qui illustrèrent la nuit du 14 avril 1865.

La mort de tous les chefs de l'indépendance américaine avait été décidée. Le

premier magistrat de l'état, celui qui avait le plus contribué à abattre l'hydre de la rébellion, tombait sous la balle d'un assassin, pendant que le secrétaire d'état se débattait sous l'étreinte d'un autre assassin. Qui avait armé et dirigé ces meurtriers qui semblaient obéir à un ordre supérieur ? Nous l'ignorons, mais nous le savons bientôt.

Consolons-nous. Le martyr de Lincoln a augmenté le courage de défenseurs de l'Union, tandis qu'il jetait le dégoût et le découragement dans le cœur des rebelles. Disons-le avec foi, ce martyr a précipité la fin de la rébellion, et l'indépendance américaine a repris sa force et sa puissance. L'Institut ne pouvait rester insensible aux événements qui se déroulaient sous ses yeux. L'une de ses plus grandes idées, à la réalisation de laquelle il dévouait tous ses labeurs et tous ses sacrifices, la liberté enfin, était menacée et pouvait succomber, et, en périssant là, elle disparaissait du monde. Heureusement ce principe de liberté était trop enraciné dans le cœur des américains pour qu'il disparût avec Lincoln.

En perdant Lincoln, les États-Unis ne perdaient qu'un grand homme, mais l'idée survivait, puisant dans le martyr une redoublement de force et de puissance.

Ce sont ces sentiments qui ont été exprimés à M. Andrew Johnson, le Président actuel des États-Unis. Ils étaient conformes à la devise de l'Institut : « *Altius tendimus.* » En tendant toujours plus haut, on suit la marche du progrès et il n'y a pas de progrès sans liberté.

Des correspondances importantes, qui ont pour objet de réaliser une des plus grandes idées qui ont présidé à la fondation de l'Institut, ont été entamées avec perspective de succès, et il est à espérer qu'au prochain anniversaire ces correspondances seront soumises à l'Institut, ainsi que l'exposé des résultats obtenus.

Le Secrétaire-Correspondant,

GONZALVE DOUTRE.

Montréal, 17 décembre 1866.

#### RAPPORT DU SECRETAIRE DU MUSEE.

Quoique l'établissement d'un musée dans les salles de l'Institut-Canadien ne date que de deux ans, l'idée n'est pas nouvelle : elle remonte à 1854.

Le comité de régie d'alors fit, de son pro-

pre mouvement, un rapport recommandant la formation d'un musée. Tout en resta là malheureusement. En 1856 et 1858, la question revint encore sur le tapis, sans autre résultat que l'obtention de quelques monnaies et d'une douzaine d'objets curieux.

Ce ne fut que le 2 novembre 1864 que le musée fut établi d'une manière effective.

Il avait déjà un commencement assez remarquable dans les statues données par S. M. l'Empereur des Français, et il y avait lieu de le développer en faisant un appel aux différents gouvernements pour continuer l'œuvre déjà si bien commencée.

L'encongragement flatteur que l'Institut a reçu d'eux, ainsi que d'hommes éminents, ne peut manquer de porter des fruits.

Le musée est une encyclopédie matérielle. On y trouve une variété si grande d'objets rares, de phénomènes de la nature, de souvenirs historiques, que l'esprit se forme, s'agrandit et s'instruit à leur vue.

Ce n'est pas seulement un sentiment de curiosité qui a motivé l'établissement du musée de l'Institut, c'est encore un sentiment patriotique, puisque au moyen de ce musée on peut faire connaître les richesses de notre pays, ses bois, ses minéraux, etc. Un autre sentiment s'y mêle encore, c'est le désir de se rapprocher de l'Infini, en réunissant sous les yeux ces phénomènes de la nature, qui défient le talent et le génie humain. Enfin l'âme, l'esprit et le cœur sont tour-à-tour satisfaits, lorsqu'on se promène dans un vaste musée où toutes les beautés de la nature et du travail humain sont concentrées de manière à pouvoir être vues sans effort comme sans fatigue.

Le musée est donc le complément de toute société littéraire et scientifique.

L'Institut l'a bien compris en en établissant un dans ses salles. Il est à regretter que le local ne soit pas encore prêt pour le recevoir, d'autant plus que c'était ce soir une des plus belles occasions de l'exposer aux membres et aux amis de l'Institut. Les objets sont en partie en dehors de l'édifice ou dans des caisses. Ce retard n'empêche pas de relater les travaux qui ont été faits et de remercier publiquement les gouvernements et les personnes généreuses qui ont contribué à enrichir le musée.

Pour procéder avec méthode, j'indiquerai, sous les titres d'Amérique, d'Europe et d'Afrique, les lettres reçues, les objets envoyés et les promesses faites.

## AMÉRIQUE.

### §1. Canada.

*Le Gouvernement du Canada* compte pour une large part dans les dons faits à l'Institut. Les départements du Secrétaire-Provincial, du Receveur-Général, du Commissaire des terres de la couronne et du Maître-Général des postes ont plus particulièrement contribué au musée. L'Institut ne doit pas passer sous silence l'exquise politesse et les prévenances marquées des officiers de ces départements à l'égard de notre société, savoir de M. M. Andrew Russell, William Quinn, T. D. Harrington, R. S. M. Bouchette, W. White, Etienne Parent et B. King.

Au nombre des objets envoyés, l'Institut a reçu une précieuse collection des bois du Canada, laquelle sera complétée avant peu, ainsi que l'a promis M. Andrew Russell. Ce monsieur n'a cessé de manifester pour l'Institut des sentiments d'estime et de sympathie. Il est agréable aujourd'hui de faire part à cette institution des vœux qu'il formait pour son avancement et sa prospérité.

L'Honorable Commissaire des terres de la couronne, en envoyant la collection de bois par l'entremise de M. Russell, a bien voulu : « exprimer le plaisir qu'il éprouvait « d'avoir l'occasion de pouvoir contribuer « en quelque chose à l'avancement de l'Institut-Canadien, en enrichissant son musée « d'un objet qui ne manquera pas d'un « grand intérêt et de quelque utilité à la « jeunesse canadienne-française de Montréal « et du pays en général. »

Ces généreux sentiments font autant d'honneur à celui qui les exprime qu'à l'institution qui les inspire.

*La Compagnie du Grand-Tronc*, par l'entremise de son directeur-gérant, M. Charles J. Brydges, a fait beaucoup pour l'Institut. Elle lui a offert gratuitement le transport des objets du musée. L'Institut a eu occasion déjà de se servir de cette libérale permission, et il doit avouer que la Compagnie a été au delà de ce qu'elle lui avait promis. M. Brydges, parlant au nom des directeurs du Grand-Tronc, disait : « They are very glad to have an opportunity « of doing anything to further the prospects « of so important an institution as the « Institut-Canadien. » L'Institut remercie M. Brydges pour ses libéralités.

*Charles Leclerc, Ecr.*, a contribué largement à la collection d'objets canadiens mémorables. Une bombe lancée par les anglais sur l'Hotel-Dieu lors du siège de Québec ; des boulets qui ont servi durant la rébellion de 1837, et beaucoup d'autres souvenirs de cette époque méritent d'être spécialement mentionnés. M. Leclerc s'est montré empressé de se rendre à l'appel de l'Institut ; espérons qu'il ne s'en tiendra pas là et qu'il continuera à doter l'Institut de plusieurs autres objets dont lui seul a la possession.

*Alphonse Lusignan, Ecr.*, bibliothécaire de l'Institut, a déposé au musée des reçus originaux, signés par l'Intendant Bigot en 1759, et des assignats de la république de 1793. Ces objets sont placés dans les départements des autographes et du papier-monnaie.

En parlant de papier-monnaie, nous arrivons au chapitre de la numismatique, qui n'a pas été négligée. L'Institut ne possédait qu'une douzaine de monnaies depuis 1858 ; j'ai donné moi-même une collection de 5 à 600 monnaies de cuivre, argent et papier. Depuis ce don, plusieurs personnes ont envoyé au musée de nouvelles monnaies, et actuellement ce département se compose de près de 1,000 monnaies de tout genre.

*Frs. X. Mongeon, Ecr.*, Iberville, a bien voulu se défaire d'un objet qui lui était précieux à plus d'un titre. Feu M. le Colonel de Salaberry, le vétéran de 1812, lui avait donné la canne qu'il avait portée habituellement à cette époque. Cette canne a été identifiée. L'Institut a compris comme M. Mongeon l'importance historique attachée à cet objet. Pendant que la correspondance s'échangeait entre M. Mongeon et l'Institut, M. Philippe Aubert de Gaspé publiait ses excellents mémoires, dans lesquels il faisait allusion à une canne ayant appartenu au père du héros de 1812. Cette coïncidence nous fit croire que cette canne pouvait bien être celle qui nous venait de M. Mongeon. S'il en était ainsi, l'objet augmenterait de valeur et d'importance en remontant à une époque encore plus reculée. M. de Gaspé a promis de vérifier le fait à son prochain voyage à Montréal. L'incident n'est donc pas encore vidé.

*Ernest Roy, Ecr.*, M. D., a droit à la reconnaissance de l'Institut, ainsi que M.

*Edmond Angers*, pour les nombreux objets qu'ils ont spontanément envoyés.

*M. le Commandant Pierre Fortin* a informé l'Institut « qu'il se ferait un plaisir de recueillir pour lui sur les côtes du golfe St. Laurent tous les objets qui pourraient lui paraître dignes de figurer au point de vue scientifique dans le musée. » M. Fortin a toujours occupé ses loisirs d'une manière utile pour son pays, et il ne faut pas douter que cette fois-ci il sera aussi libéral et généreux que dans toutes les autres occasions.

*Wm. Douglass, Ecr.*, M. D., est parti depuis quelques semaines pour le sud de l'Italie, d'où il doit apporter pour l'Institut des marbres, inscriptions, etc., d'Herculanum et de Pompéi. Dans son voyage en Egypte, qu'il se propose de faire en 1867, il se procurera pour l'Institut des momies et autres curiosités égyptiennes. M. Douglass, dans ses nombreux voyages, n'a jamais oublié de doter certaines institutions. Le musée des Chûtes Niagara contient de précieux objets donnés par lui.

#### §2. *Etats-Unis.*

L'Institut doit une vive reconnaissance à l'Hon. M. Seward, l'illustre secrétaire d'état, pour les excellents renseignements qu'il lui a communiqués. C'est sur ces renseignements qu'il a été possible de s'adresser aux ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement de Washington.

Les départements des postes, du revenu de l'intérieur et des finances ont spécialement contribué au musée pour un montant de près de six cents dollars. Nous devons remercier particulièrement M. Joseph H. Blackfair, chef du département des postes, l'Hon. M. Joseph J. Lewis, commissaire du revenu de l'intérieur, et M. W. E. Chandler, l'assistant-secrétaire du trésor. La libéralité du gouvernement américain ne s'en tiendra pas là, et il y a tout lieu d'espérer que dans notre prochain rapport annuel il sera constaté de nouveaux dons ne le cédant en rien à ceux déjà faits.

*La Compagnie du Grand-Tronc* s'est montrée libérale envers nous, même à New-York. Son agent local, M. E. P. Beach, s'est mis à la disposition de l'Institut et notre société a eu à se féliciter de sa conduite.

*M. A. N. Denouion*, de la Nouvelle-Orléans, dont nous avons tout dernièrement à regretter la mort, avait envoyé à

l'Institut une magnifique collection du papier-monnaie et des timbres autrefois en usage dans la confédération du Sud. Il se proposait de joindre à cette collection des journaux et des proclamations publiés pendant la guerre de la rébellion, mais la mort a détruit ce beau projet, comme il a mis fin à une jeune existence pleine de légitime ambition.

### §3. *Provinces Britanniques*

L'Hon. Maître-Général des postes de Terre-neuve, ainsi que l'Hon. Maître-Général des postes de la Nouvelle-Ecosse ont fait parvenir à l'Institut une collection de timbres anciens et nouveaux en usage dans leurs colonies.

Les Hons. Secrétaires Provinciaux du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard en ont fait autant, et l'Institut doit des remerciements à nos provinces-sœurs.

### §4. *Etats-Unis de Colombie.*

Son Excellence M. l'ambassadeur Eustorgio Salgar s'est empressé de se mettre à la disposition de l'Institut; il a écrit plusieurs fois à son gouvernement. Quoiqu'il ait été reçu quelques objets de Son Excellence, je dois annoncer que l'Institut en attend encore. Les sentiments que M. l'ambassadeur a exprimés à l'égard de l'Institut sont très-flatteurs et indiquent chez lui l'amour des lettres et des sciences.

### §5. *Mexique.*

Malgré les difficultés qui existent au Mexique, Son Excellence M. l'ambassadeur Matias Romero a bien voulu s'occuper de l'Institut. Lorsque ces difficultés seront réglées, il y a tout lieu d'attendre des objets importants pour le musée. Son Excellence n'a pas cessé dans toute sa correspondance avec l'Institut de manifester sa sympathie à son égard et son désir de l'encourager. L'Institut est sensible à ce témoignage et s'empresse de transmettre ses remerciements à M. l'ambassadeur.

### §6. *République de Libéria.*

J. M. Golberg, Ecr., consul-général de la république à New-York, prévoyant les retards qui seraient apportés à la réalisation du désir de l'Institut, a bien voulu se dépouiller de ce qu'il possédait, en fait d'objets demandés, pour en gratifier notre société. Il mérite d'autant plus notre reconnaissance

que ce don a été fait spontanément de sa part.

### §7. *Etats-Unis du Vénézuéla.*

Son Excellence Blas Bruzual, ambassadeur du Vénézuéla auprès du gouvernement de Washington, a bien voulu se charger de la demande de l'Institut auprès de son gouvernement, en l'assurant de sa sympathie à son égard.

### §8. *République d'Haïti.*

M. le chargé d'affaires Bruno a transmis la même demande à son gouvernement, ne doutant pas qu'elle serait agréée.

Comme on le voit, le Nouveau-Monde a beaucoup contribué à l'établissement de notre musée. Nous devons constater qu'aucun refus n'a été fait aux demandes de l'Institut.

## EUROPE.

### § 1. *France.*

Le gouvernement de S. M. l'Empereur des Français, qui s'était montré si sympathique à l'Institut, ne devait pas rester en arrière des autres gouvernements dans ses libéralités. L'Institut ne sait vraiment pas comment lui prouver sa gratitude. Il ne négligera jamais l'occasion de favoriser en Canada tout ce qui a rapport à la France à laquelle il doit la plus grande partie de ses richesses et de sa prospérité. Les consuls-généraux de France en Canada, M. le Baron Gauldrée-Boilleau et M. Frédéric Abel Gautier, consul actuel, se sont toujours mis à la disposition de l'Institut avec la plus exquise politesse et le plus entier dévouement. Son Excellence M. Drouyn de L'Huys, ex-ministre des affaires étrangères, écrivait à l'Institut ce qui suit : « M. le ministre des finances a « bien voulu, sur ma demande, contribuer « à la réalisation d'une pensée à laquelle « s'attache, à juste titre, un intérêt sérieux, « et je me félicite pour ma part de pouvoir « répondre à un vœu de l'Institut-Canadien. » M. le ministre des affaires étrangères a condescendu à intéresser à l'Institut le ministre de la marine et des colonies, M. de Chasseloup-Laubat. Nous devons enfin au gouvernement français de précieux dons qui enrichissent beaucoup le musée de l'Institut.

### §2. *Angleterre.*

Le gouvernement anglais s'est montré d'une libéralité vraiment flatteuse pour

l'Institut. Par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur-Général, l'Institut a obtenu des autorités anglaises plusieurs objets pour le musée.

Le secrétaire d'Etat pour les colonies a bien voulu intéresser à l'Institut les différents départements du gouvernement.

L'Institut ne doit pas oublier que ces dons ont été faits par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur-Général, qui n'a pas cessé d'entretenir pour notre société des sentiments qui nous honorent.

### §3. *Italie.*

Parmi les dons qui se font le plus remarquer dans le musée, sont ceux faits par le gouvernement italien. Son Excellence M. le marquis Joseph Bertinatti, ambassadeur d'Italie auprès du gouvernement de Washington, s'est chargé d'obtenir ces dons de son gouvernement. Il y a réussi complètement. L'Institut lui a déjà transmis la vive expression de sa reconnaissance.

### §4. *Prusse.*

Son Excellence M. le Baron Von Gerolt, ambassadeur de la Prusse auprès du gouvernement des Etats-Unis, s'est empressé de faire agréer par son gouvernement la demande de l'Institut. Tous les objets demandés nous ont été transmis par M. Henry Chapman, consul prussien à Montréal. Nous lisons à la fin de la lettre de ce Monsieur : « Any expression of thanks « which the direction of your admirable « Institute may feel disposed to address to « my government, I shall feel great pleasure « in forwarding to its destination. » Aussi s'est-il chargé de la lettre de l'Institut avec un louable empressement.

### §5. *Belgique.*

Son Excellence M. l'ambassadeur de la Belgique auprès du gouvernement anglais a transmis à l'Institut les objets demandés, et ce par l'ordre de M. le ministre des affaires étrangères de la Belgique. Il se trouve parmi ces dons plusieurs objets importants qui n'avaient pas été demandés. La reconnaissance de l'Institut a donc été des plus empressée envers le gouvernement belge.

### §6. *République Hanstatique.*

L'Institut a reçu de Brême, Lubeek et Hambourg, par l'entremise du chargé d'affaires de la République auprès du gouvernement de Washington, M. Johannès Rosing, les objets demandés. M. Rosing

nous écrivait en envoyant ces objets : « En « vous priant d'accepter cette petite contri- « bution comme une marque d'intérêt « amical de la part de nos gouvernements « envers votre pays, je saisis l'occasion pour « vous assurer de ma haute considération « personnelle. »

Et plus tard, sur la demande de l'Institut de lui envoyer des échantillons de bois et de minéraux, M. Rosing répondait comme suit : « Je regrette de vous faire « remarquer que la plaine septentrionale « de l'Allemagne, où sont situées nos répu- « bliques, ne renferme point de minéraux, et « que les bois ont disparu presque partout « dans notre territoire, qui n'est pas très « étendu, pour les exigences de ces grandes « villes commerciales. Pour cette raison, je « ne saurais satisfaire à vos désirs à ce su- « jet. Croyez moi, monsieur, je suis bien « fâché de ne pas pouvoir mieux mériter « le titre de bienfaiteur que vous avez « bien voulu m'accorder au nom de l'Ins- « titut, mais soyez assuré que je n'en serai « que trop heureux de vous servir autant « que cela me sera possible, et permettez- « moi de réitérer l'expression de ma consi- « dération la plus distinguée. »

Cette lettre n'a pas besoin de commentaires, elle exprime trop bien les sentiments de M. Rosing à l'égard de l'Institut.

### §7. *Pays-Bas.*

Son Excellence M. Roest Van Limburg, ambassadeur des Pays-Bas auprès du gouvernement de Washington, a bien voulu obtenir pour l'Institut les objets demandés. Ces objets ont été reçus par l'entremise du secrétaire de la légation, M. Van Kannebeck, qui s'est intéressé spécialement à l'Institut. Les sentiments exprimés par ce monsieur sont très-flatteurs pour cette institution.

### §8. *Russie.*

Son Excellence M. Edouard de Stoeckl, ambassadeur de la Russie auprès du gouvernement de Washington, a informé l'Institut que la Légation Impériale se ferait un plaisir de nous procurer les objets demandés. M. Waldimar Bodiséo, secrétaire de la légation, a été d'une exquise politesse pour ce département.

### §9. *Espagne.*

Son Excellence Don Gabriel Garcia y Tassara, ambassadeur de S. M. Catholique

auprès du gouvernement de Washington, a donné l'ordre au secrétaire de la Légation d'informer l'Institut qu'il s'était empressé de donner connaissance à son gouvernement des désirs de notre société et qu'il espérait pouvoir les satisfaire promptement.

#### §10. Portugal.

Son Excellence le Commandeur J. C. de Fignaniéré Miraô, ambassadeur de S. M. Très-Fidèle auprès du gouvernement de Washington, a assuré l'Institut qu'il lui serait très-agréable d'expédier à Lisbonne la requête de notre société à son gouvernement.

#### §11. Suède et Norvège.

En l'absence de Son Excellence le Comte Edward Piper, ambassadeur de la Suède et de la Norvège auprès du gouvernement de Washington, M. le Consul-Général C. E. Habbitt, à New-York, nous informa que les demandes de l'Institut avaient été transmises au ministre d'état pour les affaires étrangères à Stockholm et que la réponse nous sera transmise aussitôt que reçue.

Telle est la correspondance échangée entre les gouvernements de l'Europe et l'Institut, et tel est le résultat obtenu. Le succès, s'il n'a pas été complet, est flatteur pour cette institution.

#### AFRIQUE.

Leurs Excellences les gouverneurs de l'Ile Maurice, de Natal et du Cap de Bonne Espérance se sont empressés d'accéder au vœu de l'Institut et lui ont envoyé les objets demandés. Les distances qui nous séparent de ces gouvernements, quoique grandes, ne les ont pas empêchés d'entendre l'appel de l'Institut. Il est tout légitime que l'Institut entretienne pour eux des sentiments de gratitude et de sympathie.

L'établissement du musée en 1864 a donc produit des résultats plus consolants qu'en 1854. Le mérite en est dû à la prospérité croissante de notre institution. Les fondateurs de l'Institut qui sont présents à la célébration du 22ème anniversaire de sa fondation, doivent se rappeler le 17 décembre 1844. Ce bel édifice et les richesses qui y sont contenues sont une éclatante réalisation de leur idée patriotique. La jeunesse de l'Institut n'a pas été étrangère à ce succès, elle a emboîté le pas derrière ses aînés et elle est énergiquement décidée à suivre leurs traces et à travailler à débayer sa

part de la route sans fin qui a pour enseigne : *Altiùs tendimus*. En l'aïdant de leur présence et de leur encouragement, les fondateurs de l'Institut lègueront en main sûre les principes de patriotisme et de liberté qu'ils n'ont cessé de défendre dans ses salles, avec talent et distinction.

En continuant à encourager le musée de l'Institut, on prépare pour l'avenir une riche collection d'objets d'art, de souvenirs historiques et de curiosités naturelles. Espérons qu'à pareille époque, chaque année, l'Institut aura à constater de nouveaux dons et un progrès satisfaisant dans les différents départements du musée.

Le Secrétaire du Musée,

GONZALVE DOUTRE

Montréal, 17 décembre 1866.

#### RAPPORT DU BIBLIOTHECAIRE.

*Monsieur le Président,  
et Messieurs les membres de l'Institut.*

Au dire de la génération qui a fini sa carrière active et qui, du haut de ses années, regarde la jeunesse ardente bourdonner autour d'elle, les jeunes gens d'aujourd'hui sont bien coupables de négliger les avantages que le souffle du progrès leur a apportés. Autrefois, quand il était difficile de se procurer des livres en Canada, quand une bibliothèque passablement complète ne pouvait être formée qu'à force de persévérante énergie et de sacrifices pécuniaires, l'on étudiait beaucoup : les occasions de parcourir un livre étaient trop peu fréquentes pour qu'on ne les saisis point aux cheveux. Les communications avec l'Europe, foyer des lumières et de la civilisation, étaient rares et difficiles : il n'y avait pas de bibliothèques publiques, peu ou point d'institutions scientifiques, pas de centres d'études, pas d'ardentes préparatoires pour le jeune homme qui se sent né pour la lutte.—Aujourd'hui nous avons tout cela, nous avons plus que cela, et la jeunesse n'a pas d'excuse si elle n'étudie point.

Aux fondateurs de l'Institut-Canadien revient l'honneur d'avoir inauguré un mouvement fécond en bons résultats que chacun connaît. Ils réunirent de droite et de gauche quelques centaines de volumes, qu'ils usèrent bientôt à force de les lire. Il y avait à cette époque comme une fièvre de travail qui agitait constamment nos devanciers. L'on sait ce qu'ils sont devenus :

des hommes instruits, brillants, la gloire des professions libérales et de la politique, et tous de grands citoyens.

Cette fièvre a été chassée par la multiplication des moyens d'amusement, par les efforts de certaine classe de notre société qui a tout à craindre de la diffusion des lumières, enfin par l'effet même de ce progrès.

A mesure que les facilités de s'instruire augmentaient, on s'est dit : nous avons bien le temps d'étudier ; les livres pleuvent ; l'instruction nous enveloppe malgré nous, attendons. Ce délai devait être fatal. Sans que je nomme ici qui que ce soit, l'on sait à quelle génération je fais allusion, et l'on se demande où sont les œuvres qu'elle a accomplies. Tige sans sève, elle s'est desséchée au vent des occupations futiles ; et ceux qui feuilletteront plus tard nos annales, voyant vide la place qu'elle aurait dû occuper, rechercheront les traces de son passage sans retrouver d'elle autre chose que des œuvres mortes, que des monuments sans portée aucune.

Aujourd'hui encore, la génération qui aspire à conduire l'opinion publique n'étudie point assez. A part peut-être cent jeunes gens, les autres perdent un temps précieux soit dans les clubs, soit, quand ce n'est pas dans quelque chose de pis, dans des lectures frivoles, sans fruits comme sans but.

Messieurs, je me hâte de le dire, de ces cent travailleurs consciencieux qui dérobent à la dissipation ou à la frivolité tous leurs instants, qui consacrent leurs loisirs à l'acquisition d'une science qui leur ouvrira les portes de l'avenir, le plus grand nombre fait partie de l'Institut-Canadien. Venez ici à toute heure du jour, et vous les trouverez en tête-à-tête avec les auteurs les plus recommandables.

Expliquer pourquoi la jeunesse de l'Institut-Canadien aime l'étude, c'est chose facile. Elle a dans l'esprit le souvenir de ses devanciers, sous les yeux l'exemple des membres les plus distingués de notre institution, pour aiguillon la libre disposition de livres précieux, toujours instructifs, souvent uniques dans le pays. En un mot, elle peut consulter chaque jour environ 6,500 volumes, plusieurs milliers de gravures d'un rare mérite, et une chambre de nouvelles renfermant environ 70 journaux.

Faisons, s'il vous plait, en esprit, une promenade dans notre bibliothèque.

Vous avez d'abord sous la vue une magnifique collection de livres reliés avec une splendeur qui ne le cède qu'à l'intérêt et à la rareté des volumes eux-mêmes. Le Prince Napoléon à qui nous la devons n'a pas oublié que son rang l'obligeait à la munificence, et il a été princièrement généreux. Plus loin, admirons une collection de gravures que nous lui devons encore, et qui, je le dis avec plaisir, ont servi déjà de modèles à la peinture canadienne. Tout au côté, se trouvent les dons de l'Institut de France avec lequel nous avons l'honneur d'être en relations, et dont les publications annuelles font par leur prix et leur rareté le désespoir des bibliophiles.

Nous voici rendus aux départements de la philosophie et de la religion. Depuis le premier ouvrage du monde par son antiquité et sa sublimité, vous voyez tour-à-tour les œuvres des génies qui ont illustré l'humanité. Moïse, Platon, Aristote, tous les philosophes anciens, en passant par St. Thomas, Abeilard et Pascal, pour arriver jusqu'à Lamennais et Lacordaire, Chateaubriand et Benjamin Constant, Balmès et Lercux, de Maistre et Jules Simon, vous tendent les bras et vous offrent leur science. Si vous passez au département voisin, vous trouvez devant vous environ 2,000 volumes, contenant ce que la littérature de tous les peuples offre de plus remarquable, depuis les poèmes et les œuvres classiques jusqu'aux publications les plus intéressantes du jour. Les sciences vous appellent à leur tour : physique, chimie, médecine, droit, géographie, agriculture, industries de tout genre, — puis science sociale, économie politique, tout est représenté par environ 1,000 volumes, au nombre desquels nous comptons les ouvrages les plus récents, dons de l'Institut de France.

Arrivons à l'histoire, la plus belle comme la plus complète section de notre bibliothèque. Que de monuments n'avez-vous pas devant vous ! Dans une collection des classiques latins, vous trouvez les immortels chefs-d'œuvre de Tacite, Tite-Live, Salluste, César, puis, arrivant au moyen-âge, les chroniques de Froissart, de Joinville, puis les travaux immenses des bénédictins, puis Rollin, Bossuet, Voltaire, Gibbon, Michelet, Sismondi, Chateaubriand, etc. Avec eux vous remontez ou redescendez à

loisir le cours des siècles, vous assistez aux révolutions qui ont changé la condition des peuples. Vous contemplez la chute de l'empire romain ; le christianisme plante sa croix en Europe, les barbares arrivent, qui donnent à la société leur forte sève en lui enlevant ses lumières, échange qui a tourné au bien de l'humanité. Les races sont plongées transitoirement dans les ténèbres, mais régénérées, relevées de leur abâtardissement, elles offrent bien plus de prises à la civilisation, au progrès. La féodalité a jeté de profondes racines. Hâtons-nous de passer, le moyen âge obscurcit tout, vous pourriez regretter le paganisme.

Tout-à-coup l'horizon s'éclaircit ; les sciences exactes font d'immenses progrès ; tout s'agite dans le monde civilisé. On entend palpiter les poitrines soulevées par l'amour de la liberté ; c'est un bruissement léger, mais fatidique ; c'est la pesante atmosphère, c'est le souffle imperceptible qui précède l'orage. L'ouragan éclate soudain ; un peuple s'entre-déchire, et dans le sang que fait verser ce duel fameux germe la liberté.

Nous sommes arrivés à une époque héroïque. Des luttes gigantesques s'engagent ; il faut un historien à ces luttes. Apparaissent Chateaubriand, le Tacite vengeur qui fera expier à Néron ses hontes royales, le seul qui, « dans le silence de l'abjection, alors que, selon sa parole, on n'entend plus que le bruit des chaînes et la voix des esclaves, » élève la voix, affronte Cayenne, et rompt en visière à la plus grande puissance moderne ; — Thiers, historien exact et profond ; — Guizot qui va vous conduire à travers les siècles, ayant à la main un fil d'Ariade qu'il a ramassé dans la poussière, et qui lui ouvre de nouveaux horizons. Ce fil est celui de la civilisation, grossi de ce que chaque époque lui a apporté, mais dont vous ne connaîtrez jamais le tissu et le point de départ ; — puis Henri Martin, qui vous charmera sans cesse, et ne vous laissera que subjugué, charmé, convaincu, prêt à crier : L'avenir est à la démocratie.

Notons en passant que MM. Thiers et Guizot ont bien voulu faire eux-mêmes à l'Institut le don précieux de leurs ouvrages.

Mais je m'aperçois que nous avons oublié un événement immense. Pour racheter l'obscurité du 15<sup>e</sup> siècle, un homme, appuyé

sur un mot d'un inconnu, sur une hypothèse d'un savant, s'est aventuré sur les mers à la recherche d'un monde. Colomb découvre l'Amérique, l'histoire va doubler.

Cette histoire a bien des sombres feuillets à côté de pages éclatantes. La civilisation chassant la nature sauvage jusque dans ses derniers retranchements, la révolution de l'indépendance américaine, la formation d'un tout-puissant empire, qui en quelques années prend triomphalement sa place au rang des plus grandes nations, — voilà le beau côté de l'histoire du Nouveau-Monde. Les souffrances imposées aux mineurs mexicains par la sordide Espagne, les luttes incessantes des peuples primitifs qui se détruisent entr'eux depuis des siècles, les drames de l'Acadie, la vente du Canada, la sanglante épopée de 1837, voilà la contrepartie du premier tableau.

Toute cette histoire, Messieurs, vous pouvez l'étudier à loisir dans notre bibliothèque. Des centaines et des centaines de volumes vous la raconteront dans tous ses détails, vous la montreront sous les plus divers aspects.

On ne peut, dans un pays où la littérature est aussi resserrée, où les ouvrages originaux sont rares, on ne peut, dis-je, résister à la tentation de faire une collection la plus complète possible de toutes les œuvres canadiennes, de tous les renseignements, de tous les documents qui serviront à éclairer les obscurs commencements de notre histoire. C'est ce que l'Institut a fait. Il possède de très anciennes brochures, d'une rareté extrême aujourd'hui, une foule de petits pamphlets presque introuvables, qui jettent quelque jour sur notre histoire politique, d'anciens journaux soigneusement conservés, en un mot une collection d'une très grande valeur. Cette collection sera bientôt considérablement augmentée par le don d'environ 1,200 volumes, brochures, journaux, morceaux de musique, gravures, tous de production canadienne, don qu'un membre de l'Institut se propose de faire bientôt.

Je ne dirai rien des journaux de la Chambre d'Assemblée, des statuts et de tous les documents officiels que nous possédons, non plus que de nos précieuses revues telles que l'Edinburgh Review, la London Review, la Westminster Review, la Foreign Review, la Quarterly Review, la De-

mocratic Review, et surtout la Revue des Deux-Mondes, etc., etc.

J'ai été assez long. Je me résume et je finis.

Il y a à la portée de la jeunesse mont-réalaise un foyer de lumières et de chaleur où il ne tient qu'à chacun de venir vivifier son intelligence. De malheureux préjugés, lorsque ce n'est pas le dégoût du travail, en tiennent éloignée une partie des jeunes gens. Plaignons-les, et assurons-les que du moment qu'ils désireront partager nos avantages, nous leur ouvrirons nos portes à deux battants, trop heureux de répandre la science partout.

Monsieur le Président, vous disiez, il y a trois ans, que l'on ne s'obstinerait pas toujours à ne point toucher un livre de l'Institut par cela seul qu'il aurait été donné par le prince Napoléon.

Vous avez eu raison. De ces livres jugés si infects ont été consultés par ceux même qui les avaient condamnés de prime abord, et qui y ont puisé science, instruction, modèles et conseils. Le nombre et surtout les noms des abonnés à la bibliothèque de l'Institut démontrent combien peu les gens éclairés font cas des calomnies lancées à notre adresse.

Le Bibliothécaire,

ALPHONSE LUSIGNAN.

DISCOURS D'INAUGURATION

PAR

L'Hon. L. A. DESSAULLES.

ALTIUS TENDIMUS.

Messieurs,

Les deux années qui viennent de s'écouler ont été particulièrement fécondes en événements importants pour l'Institut-Canadien. Sa prospérité est maintenant un fait patent aux yeux de tous ; sa situation financière est très-satisfaisante après les dépenses comparativement énormes qu'il lui a fallu encourir, et il se trouve aujourd'hui logé dans un superbe édifice dont personne, parmi nous, il y a seulement trois ans, n'eût osé regarder l'érection comme possible.

Nos seuls efforts n'eussent peut-être pas pu réaliser sitôt les magnifiques résultats dont nous sommes aujourd'hui témoins : la création simultanée d'un local spacieux pour nous ainsi que de revenus suffisants pour

assurer l'existence indépendante de l'association ; mais le simple courant des choses humaines, dont les esprits actifs parmi nous ont su profiter, s'est en quelque sorte chargé de réaliser pratiquement la belle devise de l'Institut : ALTIUS TENDIMUS ! NOUS TENDONS PLUS HAUT. Nous voulons toujours non-seulement LE BIEN, mais LE MIEUX.

Ça été, Messieurs, un moment difficile, pour l'Institut, que celui où il lui a fallu en venir à une décision définitive sur la question de savoir s'il prendrait tout de suite les mesures nécessaires pour rebâtir la maison qui allait être démolie pour permettre l'élargissement de la rue Notre-Dame.

Ayant à subir l'hostilité peu raisonnée d'une partie de la population canadienne ; n'étant plus propriétaires que d'un terrain nu, en quelque sorte, car l'ancienne maison, privée de près de la moitié de sa profondeur, ne pouvait plus être d'aucun usage ; n'ayant pas d'économies de réalisées, et nous trouvant néanmoins en face d'une obligation immédiate de rebâtir sans autres ressources que celles que nous pourrions *peut-être* nous créer par la reconstruction même de la maison, nous nous trouvions inopinément placés dans la nécessité de faire quelque chose de considérable avec le danger possible de la ruine de l'association si nous commettions quelque faute et ne savions pas frapper juste. Nous comprenions tous combien les difficultés étaient grandes et la responsabilité la plus grave possible.

Aujourd'hui que tout est fini et la réussite assurée, les craintes manifestées il y a dix-huit mois par plusieurs d'entre nous peuvent sembler avoir été exagérées et peu fondées, mais alors les questions étaient à l'étude et non passées comme aujourd'hui à l'état de faits accomplis. Aujourd'hui nous voyons des entreprises réalisées, mais alors il nous fallait en quelque sorte déchiffrer l'avenir. La propriété allait-elle augmenter de valeur dans cette partie de la ville ? Si nous faisons des magasins le commerce se porterait-il dans cette partie de la rue ? Ne serait-il pas plus prudent de vendre et de chercher un autre local ? Louerions-nous avantageusement des magasins quand il y en aurait tout autour de nous ? Ces questions, aujourd'hui résolues d'une manière satisfaisante, étaient alors pleines d'incertitudes et semblaient grosses de dangers pour l'avenir.

Le 12 janvier 1865 un comité, formé du

Président de l'Institut et de Messieurs J. Emery-Coderre, C. F. Papineau, Ls. Rivet, P. Blanchet, T. Fahrland et Chs. Berger, fut nommé avec instructions de « s'enquérir du meilleur emploi à faire de la somme qui serait payée comme indemnité par la Corporation, ainsi que du terrain et de la maison actuelle de l'Institut, aux fins de pourvoir l'Institut d'un local et d'un édifice convenables. »

Ce comité fit rapport le 28 janvier, démontra la possibilité de bâtir un édifice suffisant et conclut à la conservation de la propriété de l'Institut.

Trois jours après, la possibilité de rebâtir se trouvant démontrée, un comité fut formé chargé de mettre à effet les suggestions du rapport du comité ci-dessus, et se composa du Président et du trésorier en exercice et de MM. C. F. Papineau et J. E. Coderre, avec pouvoir de s'adjoindre tels autres membres qu'il jugerait convenable. Joseph Doutre, Ecr., fut ensuite nommé membre de ce comité, dont Gonzalve Doutre, Ecr., fut fait secrétaire.

Le 4 mai suivant M. Durand étant sorti de charge comme Président de l'Institut, j'eus l'honneur de le remplacer. M. Durand fut alors adjoint au comité pour surveiller la construction du nouvel édifice, et ce comité se trouva définitivement composé comme suit : M. Dessaulles, Président, et Messieurs Jos. Doutre, J. Emery-Coderre, F. J. Durand, C. F. Papineau, L. E. Morin, et Gonzalve Doutre, secrétaire.

C'est ce comité qui a dirigé les opérations financières et la construction de l'édifice actuel.

Les plans adoptés furent ceux préparés par M. Théophile Fahrland, architecte et membre de l'Institut. C'est sur les dessins de cet habile architecte qu'a été élevée la belle façade de l'édifice, dont la construction fut confiée à Messieurs les entrepreneurs Lacroix et Berger, aussi membres de l'Institut. Messieurs Lacroix et Berger se sont acquittés de leur tâche importante avec zèle et intelligence et ont droit, comme M. Fahrland, aux éloges et aux remerciements de l'Institut.

La construction de l'édifice et les nécessités absolues de l'amblement exigeaient une dépense de près de \$16,000. Pour prélever cette somme le comité eut recours à deux moyens, l'emprunt et la souscription. Il emprunta d'abord de Louis Boyer, Ecr.,

une somme de \$12,000, puis fit un appel aux membres de l'Institut pour qu'ils fournissent la balance requise. Ceux-ci répondirent généreusement à l'appel et en une seule soirée une somme de près de \$3000 fut souscrite. Cette somme a été augmentée depuis et la souscription des membres seuls représente déjà environ \$4000 payables à des époques déterminées au moyen de billets dus mensuellement ou par quartiers. Comme ces billets couvrent une période de temps assez considérable, l'Institut fait nécessairement une certaine perte sur leur escompte : de là la nécessité de porter la souscription à une somme beaucoup plus considérable. Plusieurs membres, à part ceux qui ont déjà souscrit, ont promis leur concours, et il est probable que quand l'œuvre de la souscription, momentanément suspendue parce que des besoins pressants sollicitaient la charité publique, sera reprise, la somme requise pourra être formée. Après le magnifique résultat obtenu aujourd'hui on comprendra sans aucun doute qu'il faut compléter l'établissement de suite et n'y pas laisser de lacune regrettable.

Les deux magasins du rez-de-chaussée se louent ensemble la somme de \$1,080—la salle qui est dans les combles, \$50—faisant en tout \$1,130. Les quatre bureaux du deuxième étage qui donnent sur la rue Notre-Dame n'ont pu être prêts au temps où ils eussent pu facilement se louer, mais on regarde comme très-probable qu'ils seront occupés l'année prochaine, donnant un revenu d'environ \$300, en tout \$1,430. Ce revenu assurera à l'Institut le paiement des intérêts qu'il doit et lui permettra de créer un fonds d'amortissement d'une certaine de louis par année pour l'extinction graduelle de sa dette.

Depuis le 31 oct. 1864 au 1er nov. 1866 les recettes ont été comme suit :

Balance en caisse le 31 oct. 1864	\$ 267 56½
Élargissement de la rue Notre-Dame (indemnité).....	5123 68
Souscriptions au nouvel édifice (payées).....	250 00
Emprunt.....	12000 00
Contributions, abonnements et cartes d'admission.....	1123 95
Billets recevables.....	1843 00
Sources diverses.....	481 63
Revenus de propriété.....	575 66½
Frais de cour.....	1 30
Total.....	\$21,666 79

Voici maintenant les dépenses :

Société de Construction, balance.	610 26
Chauffage.....	109 45
Frais de cour.....	23 20
Reliure de livres et gravures....	220 00
Dépenses de maison.....	816 09 $\frac{1}{2}$
Journaux.....	342 52 $\frac{1}{2}$
Frais de construction.....	13135 37
Eclairage.....	50 90
Frais de poste.....	84 51
Billets payables.....	210 00
Souscription au monument des victimes de 1837-38.....	100 00
Succession Gale, balance d'em- prunt.....	4000 00
Frais d'élargissement de la rue Notre-Dame.....	331 65
Intérêt et escompte.....	1058 34 $\frac{1}{2}$
Dépenses diverses.....	446 97 $\frac{1}{2}$
Balance en caisse.....	89 66
Billets en main.....	37 85
<hr/>	
Total.....	\$21,666 79

J'attirerai spécialement votre attention sur l'item relatif au monument de nos illustres patriotes de 1837-38, morts sur l'échafaud ou les champs de bataille pour avoir voulu réformer un système qui, six mois seulement après nos exécutions politiques, était déclaré par Lord Durham, en pleine Chambre des Lords, avoir été intolérable, et qui, disait-il dans son rapport, n'eût pas été souffert une heure en Angleterre. Je ne vous ferai pas ici le récit des difficultés énormes qu'a rencontrées l'Institut dans l'achèvement de ce projet et le réserverai pour une autre occasion. J'attirerai seulement votre attention sur le fait que ce monument d'un pieux souvenir envers des hommes que leur dévouement a illustrés, et qui doit rester éternellement cher à nos cœurs, est enfin terminé. Il n'y manque plus que le grillage en fer qui en défendra l'approche, mais il sera posé de bonne heure le printemps prochain. La malveillance et le préjugé sont allés jusqu'à vouloir empêcher l'Institut d'inscrire son nom sur ce glorieux résultat de ses efforts et de son activité, mais la tentative était trop déraisonnable pour être couronnée de succès, et les membres du comité qui avait été chargé de conduire l'œuvre surent maintenir les droits de l'Institut. Aujourd'hui, Messieurs, grâce à vos efforts et à votre persévérance, une grande œuvre patriotique et nationale a été conduite à bonne fin et un

monument remarquable par ses belles proportions indique à ceux qui vont prier dans la cité des morts que la première tombe qui s'offre à leurs yeux est celle de ces hommes généreux qui ont su héroïquement mourir pour la défense des droits de leurs concitoyens.

Je ne dois pas oublier de donner ici un juste tribut d'éloges à deux hommes dont les noms doivent toujours rester attachés à ce monument de gratitude nationale. Je pense que tous les membres de l'Institut admettront avec plaisir que sans le dévouement sans bornes envers l'œuvre dont l'un de nos membres, M. Henry Lacroix, a fait preuve en tant d'occasions, et sans les efforts extraordinaires et la persévérance invincible qu'il a déployés pour l'amener à complétion, nous n'en serions pas aujourd'hui à nous féliciter d'un succès.

Je dois dire aussi que M. Théophile Fahrland a bien mérité de l'Institut et du public par la libéralité qu'il a montrée en donnant les plans gratis et en surveillant sans la moindre rémunération la construction du monument. De tels actes, messieurs, font trop d'honneur à leurs auteurs pour que nous ne les mentionnions point publiquement, et je souhaite vivement que nos compatriotes n'oublient pas qu'un acte de haute libéralité exige un remerciement tangible, et je me permettrai de leur suggérer d'utiliser le plus souvent possible les remarquables aptitudes de M. Fahrland dans la branche qu'il a choisie.

(1) Après ces morts illustres dont je viens de vous parler permettez-moi de mentionner aussi un autre citoyen particulièrement éminent qu'une mort prématurée vient d'enlever à l'Institut dont il était l'un des fondateurs et l'une des plus pures gloires, et au pays dont il était l'un des plus intrépides et les plus dévoués défenseurs. Vous avez tous déjà nommé sans doute notre ami et confrère si profondément regretté, Jean-Baptiste Eric Dorion.

En lui, Messieurs, nous avons tous perdu un ami ; en lui le libéralisme a perdu l'un de ses plus fermes, l'un de ses plus zélés enfants ; en lui le progrès a perdu l'un de ses plus ardents promoteurs.

Jean-Baptiste Eric Dorion était l'un des

(1) Le passage relatif à M. Dorion se trouvant sur deux feuillets supplémentaires avait été involontairement omis par M. Dessaulle. Il est publié en son entier.

esprits les plus clairvoyants qui aient honoré notre pays. Travailleur infatigable, son énergie et sa persévérance ne connaissent littéralement pas de limites. Ame élevée, caractère droit et franc, cœur exceptionnel, il appartenait à cette phalange malheureusement trop restreinte ici d'hommes publics dont toujours et partout la devise est

Tout pour le pays, rien pour soi.

Jamais homme public, en Canada, n'a montré un dévouement plus complètement épuré, plus entièrement détaché de l'idée du MOI que notre illustre ami.

Jamais sa voix n'était si éloquente, jamais sa parole n'était si convaincue que quand il flétrissait, avec ce luxe de détails et de preuves irrésistibles qui caractérisait particulièrement sa manière, la corruption administrative et les corrupteurs.

Messieurs, ce n'est pas seulement la grande cause du libéralisme qui vient de perdre l'un de ses plus nobles soutiens, celle, tout aussi sacrée, tout aussi actuelle surtout, de la colonisation de nos terres incultes a aussi reçu un rude échec par ce malheur. On trouvera difficilement un député qui se dévoue aussi entièrement dans la législature à faire donner aux colons l'aide et l'encouragement qu'ils n'obtiennent qu'avec tant de difficulté. On ne trouvera peut-être pas un homme aussi dévoué que lui à la diffusion de l'instruction pratique agricole dans la localité où il aidait si intelligemment de sa parole et de ses conseils ceux qui vivaient autour de lui.

Je voudrais, Messieurs, que le cadre dans lequel je suis forcé de me renfermer me permit de m'étendre plus au long sur les vertus civiques de notre regretté confrère, et sur les services de tout genre que ce grand citoyen a rendus à la cause populaire. Il me faut laisser cette tâche aux biographes. Je me permettrai seulement de rappeler à ceux-ci combien il est nécessaire qu'un pareil travail soit sérieux et complet. La vie de M. Doion doit être écrite afin de montrer à ceux qui se destinent à la vie publique ce que peuvent la fermeté d'intention, l'amour du travail, le dévouement à une grande cause, le patriotisme bien compris, l'amour profond du pays, la compréhension intelligente de ses besoins et de son avenir.

La publication de cette vie laborieuse et exemplaire, en dépit des diatribes intéressées de pieux détracteurs dont pas un

n'était digne de regarder l'homme en face, et qui en fait l'osaient assez rarement, sera un service rendu au pays, parce qu'elle nous montrera ce CITOYEN-MODÈLE par excellence sous son vrai jour et dans ses vraies proportions d'homme exceptionnellement utile et dévoué.

La bibliothèque de l'Institut forme maintenant une collection qui ne manque pas d'importance. Elle se compose de 6,500 volumes qui se répartissent comme suit :

Religion, Philosophie, Droit,	
Politique .....	800 VOLS
Histoire, Mémoires, Voyages	1500 "
Eloquence, Littérature.....	2000 "
Sciences, Arts.....	1000 "
Ouvrages canadiens, américains, documents officiels.	1200 "
Total.....	6500

L'Institut possède en outre 4,653 gravures, photographies, etc., qui lui ont été données par Son Altesse Impériale le Prince Napoléon, sans compter nombre d'ouvrages importants dus aussi à sa munificence et qui sont compris dans le total ci-dessus.

Elle s'accroît annuellement des dons précieux que l'Institut de France, ce premier des corps savants, a la libéralité de nous faire régulièrement parvenir. Ces dons consistent principalement dans la collection des mémoires, comptes-rendus, observations scientifiques présentés dans les diverses académies par les savants qui en sont membres.

Cette collection se compose déjà de près de 200 volumes et offre le résumé le plus complet possible du progrès de la science pendant le dernier quart de siècle. Pour l'homme de science, le professeur, le médecin, il n'existe pas en Canada d'ouvrage plus important à consulter. On y suit pas à pas et jour par jour les progrès de chacune des branches de la science expliqués et décrits par les premiers noms de l'époque, et je ne pense pas qu'aucune autre bibliothèque publique, en Canada, possède une collection aussi étendue du même genre.

Un préjugé regrettable, regrettable parce qu'il nous amoindrit, parce qu'il nuit à l'étude et à l'instruction, empêche une portion de la jeunesse studieuse de Montréal de profiter des avantages que lui offrirait notre collection. Espérons que ce préjugé disparaîtra bientôt. Ce n'est pas à l'Institut qu'on fait du mal en refusant de se

servir de ses livres ; il n'en prospère pas moins, ce que démontre suffisamment la position qu'il occupe aujourd'hui. Il y a huit ans déjà que cette abstention dure ; eh bien ! on me permettra bien de dire, sans vouloir être agressif, que l'Institut est plus vivant que jamais. On ne l'a pas tué du tout !

L'Institut reçoit à sa Salle de Lecture ou Chambre de Nouvelles 69 journaux et revues. Il souscrit directement à 29 de ces publications ; trois lui sont offertes gratis par leurs propriétaires, et 37 lui sont régulièrement transmises par Monsieur le Rédacteur du journal *Le Pays*.

Pendant les deux années qui viennent de s'écouler la circulation des livres a été moindre que d'habitude, la bibliothèque ayant été tenue en caisses pendant un an entier, de mai 1865 à mai 1866. Elle a été néanmoins de 1200 volumes.

Pendant la même période 46 séances régulières ont été tenues, quoique l'Institut ait été sans local pendant près de quinze mois. A ces séances il a été discuté nombre de sujets embrassant les sciences, les arts, l'histoire, la politique générale, le progrès social. 52 membres actifs ont été admis, et six membres correspondants. On a reçu 38 abonnés à la bibliothèque.

Messieurs, les résultats auxquels nous sommes arrivés montrent ce que peuvent l'union, la concorde, l'activité intellectuelle, le zèle en faveur de la grande idée de la tolérance envers tous, qui est l'une des bases fondamentales de notre association.

Comme toutes les associations du même genre, nous avons eu nos difficultés, nos dangers, nos luttes. Ces épreuves semblent avoir considérablement diminué aujourd'hui. Le préjugé soulevé contre l'Institut et nourri avec habileté pendant quelques années par l'hostilité politique, disparaît à mesure que les faits sont mieux connus. Le public commence à admettre que dans une association d'hommes faits il faut une certaine latitude de travail et de pensée. Le système du collège, bon là où il existe, n'est plus applicable ici et nous ne pouvons en accepter l'imposition. A des esprits formés, ou qui ont à se former définitivement aux affaires publiques ou à la pratique d'une profession, et qui sont lancées dans le courant des affaires humaines, il faut autre chose que l'uniformité calculée de règles rigoureuses préparées pour des enfants qui

ont réellement besoin de direction. On ne peut former d'hommes instruits et capables si l'on passe le niveau sur les intelligences de manière à forcer celles qui peuvent prendre le plus d'essor à se maintenir dans la sphère des moins favorisées.

Il est une certaine direction qui développe le talent et l'intelligence : à celle-là nous n'avons jamais été hostiles. Il est une autre direction qui étouffe le talent et nuit à l'acquisition des connaissances et de l'instruction, celle qui circonscrit à tout propos le libre arbitre moral ; celle qui, même dans les choses purement temporelles, et même purement politiques, dénonce comme mauvais et dangereux tout livre qui n'est pas conçu dans un certain ordre d'idées restreint, tout livre qui n'est pas écrit au point de vue du vieux droit divin, de l'idée monarchique, du principe faux et absurde que les peuples ne sont pas faits pour se gouverner eux-mêmes ! Nous avons ici une certaine école qui n'aime que l'arbitraire dans les institutions, dans la pratique gouvernementale et même dans la direction individuelle ! Pour cette école la monarchie, conséquemment le despotisme, car *en fait* les deux idées sont inséparables pour quiconque a un peu étudié l'histoire, la monarchie, dis-je, est la seule forme rationnelle de gouvernement ! Sans doute on a la prudence de ne pas dire cela en toutes lettres ; mais cette idée, si dangereuse au point de vue de l'éducation politique d'un peuple, est la véritable base de l'enseignement dans tout ce qui touche à l'organisation des sociétés. Pour cette école la démocratie est le plus dangereux des systèmes appliqués au gouvernement des peuples. Pour cette école, le *libéralisme*, c'est-à-dire l'idée de la supériorité du tout sur la partie, de la nation sur la famille ou l'individu ; l'idée de la souveraineté résidant chez le peuple, et d'une simple délégation de pouvoir, conséquemment révocable à volonté, donnée à l'administrateur immédiat de la chose publique ; l'idée d'un droit primordial résidant seulement dans la nation, et d'un simple devoir d'application pratique de la loi incombant au gouvernant ; l'idée en un mot que le peuple seul a des droits et le gouvernant seul des devoirs, au point de vue de l'organisation politique de la communauté, est la pire des hérésies politiques !

Voilà la direction dont nous ne voulons

pas et celle-là est, et restera toujours, je l'espère, bannie d'au milieu de nous.

Je vois d'ici cette école protester hautement de l'inexactitude de mes avancés, dire que j'exagère, affirmer qu'elle n'a aucune prédilection pour un système plutôt que pour un autre. Mais pourquoi la voit-on donc toujours et partout l'alliée, la confidente, l'instrument du despotisme ? Sans doute nous voyons souvent cette école, quand elle se trouve dans certains milieux trop forts pour elle, accepter le libéralisme, mais n'est-ce pas toujours sous bénéfice d'inventaire ? Sans doute nous la voyons quelquefois dire OUI ; mais ne la voyons-nous pas bien plus souvent faire NON ! Nous avons sans doute vu quelquefois cette école acclamer la liberté, mais ne l'avons-nous pas toujours vue danser avec bonheur sur le tombeau de la liberté quand elle avait réussi à la tuer ?

On nous a accusé de vouloir conserver des livres immoraux, obscènes..... c'était, je répète encore une fois ce que j'ai dit il y a trois ans, une calomnie parfaitement caractérisée. Nous ne voulons pas de tels livres et nous n'en avons pas ! Mais, par exemple, nous ne voulons pas renoncer à tous les livres de critique philosophique, scientifique ou historique qui ne sont pas écrits au point de vue exclusivement religieux ! Il n'existe pas une bibliothèque publique en Europe, ou aux États-Unis, à laquelle on oserait faire pareille demande, exprimer pareille exigence ! Nous ne voulons pas d'exception de ce genre à notre détriment, au détriment de tous ceux qui veulent se livrer à l'étude, acquérir des connaissances approfondies, aggrandir leur intelligence, résultats auxquels on ne peut jamais parvenir si le libre arbitre intellectuel, si le droit au travail de l'esprit, sont contestés à chaque pas que l'on fait dans l'examen de la science, en prenant ce mot dans son acception la plus généralisée.

Messieurs, ce que nous avons fait peut donner la mesure de ce que nous pouvons faire plus tard si nous restons unis, si nous savons nous maintenir dans les bornes que nous nous sommes posées, dans les principes qui seront toujours la force et la vie de notre association, la tolérance envers tous et la liberté d'étude et d'examen.

— Mais, nous disent nos adversaires, votre liberté d'examen ne signifie rien autre chose que les attaques contre les principes

religieux que vos membres peuvent se permettre à volonté. Encore un reproche démenti par les faits. Nous ne permettons pas les discussions religieuses. Nous ne permettons pas la propagande religieuse. Nous nous maintenons absolument, comme corps, en dehors de la sphère religieuse.

Nos ennemis, ceux qui nous ont toujours calomniés, disent le contraire. Naturellement ils savent bien mieux que nous-mêmes ce que nous faisons et ce que nous disons !

Et pourtant, afin de ne laisser aucune prise à l'équivoque, ou à la malveillance, l'Institut adoptait, à sa séance du 17 mars 1864, il y a près de trois ans, la résolution suivante :

« Que la constitution de l'Institut-Canadien, en ne demandant compte à aucun de ses membres de sa foi religieuse, n'implique en cela la négation d'aucune vérité ou autorité religieuse, et laisse subsister dans leur intégrité les responsabilités et les devoirs individuels des membres dans leurs rapports avec les cultes établis ; que pour placer la liberté religieuse, admise dans cette institution, au-dessus de toute espèce de conflit et à l'abri de tout malaise, il est essentiel d'éviter avec soin de traiter ou discuter toute question qui pourrait blesser les susceptibilités religieuses d'aucun des membres de cette institution. Qu'en conséquence il serait désirable qu'aucune lecture ou discussion ne pût donner lieu à aucune plainte à cet égard. »

Environ un mois auparavant, le 11 février 1864, l'Institut avait passé la résolution suivante :

« L'Institut - Canadien, ayant toujours admis la tolérance religieuse comme moyen d'union entre tous ses membres, considère qu'en accordant son patronage à une lecture telle que celle annoncée dans le *Pays* de ce matin comme devant être donnée ce soir..... sur « la raison et la foi, » ce serait là une occasion de division pour ses membres. En conséquence l'Institut déclare que cette lecture ne peut être donnée « sous son patronage ni dans ses salles ; et M. le secrétaire-correspondant est chargé de transmettre copie de cette résolution « à qui de droit. »

Il semble qu'après deux résolutions de ce genre, par lesquelles l'Institut prouvait si clairement sa détermination de ne pas laisser ses membres s'aventurer sur le terrain toujours dangereux des questions

religieuses, on aurait pu lui savoir au moins bon gré de ce fait irrécusable de bonne volonté de sa part. L'Institut eût-il été complètement dans le tort, — ce qui n'a jamais été prouvé et ne le sera jamais — n'avait-il pas quelque raison d'espérer qu'en donnant des preuves de son désir d'opérer un rapprochement, on se départirait un peu de la régie d'inflexibilité absolue qui avait été adoptée à son égard ?

Mais il y avait plus que ces résolutions. Nous avions fait beaucoup plus dans le sens de la conciliation. En octobre 1863 l'Institut, sur proposition de M. le Dr. Coderre, avait nommé un comité composé de MM. Coderre, Jos. Doure, Laurier et Dessaulles, et l'avait spécialement chargé de « s'enquérir des moyens propres à aplanir les difficultés survenues entre Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal et l'Institut. »

Ce comité eut l'honneur de s'aboucher une fois avec Sa Grandeur, fut reçu avec une parfaite cordialité, mais l'entrevue ne produisit aucun résultat parce que, même sur la question des journaux locaux, ceux par exemple publiés à Montréal, les exigences dépassaient tellement ce qui est toléré partout ailleurs que les membres du comité comprirent qu'il ne restait plus que l'une de ces deux choses à faire : ou rester dans le regrettable état de lutte qui existait depuis six ans, ou faire un appel régulier aux supérieurs de l'Evêque diocésain.

Voilà à quelle occasion l'appel qui a été interjeté à Rome par dix-sept membres catholiques de l'Institut, et qui a excité tant de curiosité et d'intérêt en dehors de l'association, est venu sur le tapis.

Je n'entends pas ici faire de la discussion sur une question qui est maintenant portée devant le tribunal de la Propagande, à Rome, car cette discussion serait inconvenante à l'heure qu'il est. Qu'il me soit seulement permis de dire que nous ne serions pas allés à Rome, si nous n'avions pas eu à présenter des raisons qui nous semblaient être péremptoires.

Je me contente donc strictement de faire une simple relation des faits qui ont peu à peu conduit à cet appel, que tout catholique qui se croit traité avec trop de rigueur ou avec peu de justice a incontestablement le droit de faire.

Après l'entrevue qui avait eu lieu entre Sa Grandeur et le comité, et comme der-

nière tentative de conciliation avant de porter l'affaire à Rome, le Président de l'Institut et l'un des membres du comité, avec l'approbation des autres membres, prirent sur eux de porter le catalogue de la bibliothèque de l'Institut à Sa Grandeur pour la prier de vouloir bien indiquer, pour l'information des catholiques de l'Institut, les livres qu'elle jugerait ne pouvoir être lus impunément par tout le monde.

Ils informèrent en même temps Sa Grandeur que d'après les dispositions manifestées par la majorité des membres de l'Institut, et leur désir d'aplanir, s'il était possible, les difficultés existantes, ils pensaient qu'il serait possible d'opérer, au moins pour les membres catholiques, une espèce de séquestre de ces livres, qui seraient tenus sous clef et ne seraient délivrés aux membres catholiques que sur autorisation du Président ou du comité de régie. En prenant congé de Sa Grandeur ils lui laissèrent le catalogue en la priant de vouloir bien les prévenir d'avoir à se rendre auprès d'elle quand elle serait prête à leur communiquer sa décision. Sa Grandeur y consentit et garda le catalogue.

Six mois s'étant écoulés sans que Sa Grandeur les eût fait prévenir, celui des membres du comité qui avait accompagné le Président pour porter le catalogue à Sa Grandeur, alla la prier, quelques jours seulement avant son départ pour l'Europe, de lui remettre le catalogue, et lui demanda si elle avait bien voulu indiquer les livres défendus, s'il y en avait.

Sa Grandeur répondit qu'elle avait en effet trouvé de tels livres mais qu'elle n'avait pas cru devoir les indiquer parce qu'il lui avait semblé que cela ne pourrait conduire à aucun résultat pratique.

Cette demande avait été faite parce que plusieurs membres catholiques désiraient savoir si la bibliothèque contenait en effet des livres dont la lecture ne leur fût pas permise. Or l'autorité ecclésiastique locale refusant de les indiquer *tout en disant qu'il y en avait*, il devenait clair que toute tentative ultérieure de rapprochement devenait inutile. Une demande certainement légitime ayant été repoussée, les catholiques de l'Institut comprirent qu'il leur fallait aller demander ailleurs la réconciliation qui leur était refusée ici.

Plusieurs membres étudièrent donc sérieusement la question d'un appel à ceux

qui ont juridiction et sur les pasteurs et sur les troupeaux. Des théologiens instruits furent consultés, et, quelques mois après le refus dont je viens de parler, une humble supplique au Chef de l'Eglise était signée par dix-sept membres catholiques de l'Institut, et un mémoire explicatif des faits était transmis à Son Eminence le Cardinal Barnabo, préfet de la Congrégation de la Propagande. Ces membres ont parlé en leur nom et non pas au nom de l'Institut, qui, comme corps, ne pouvait agir officiellement dans une pareille affaire. Ils ont porté devant le Saint-Siège les trois questions suivantes, et se sont plaint ;

1o. De ce que l'Evêque diocésain avait condamné la majorité de l'Institut sans lui permettre de présenter ses raisons ;

2o. De ce que les membres catholiques de l'Institut soient tenus sous le coup des censures ecclésiastiques quoique l'Institut n'ait aucun des caractères d'une société secrète ;

3o. De ce que l'Evêque diocésain, quoique prié par certains membres catholiques de l'Institut de vouloir bien indiquer les livres de la bibliothèque qu'il déclare être défendus par l'Eglise, a refusé d'indiquer ces livres.

Je ne vous donnerai pas ici, Messieurs, les raisons qui ont été présentées au soutien des plaintes dont je viens de vous formuler le sens, car cela pourrait sembler être de la discussion et je me la suis interdite vu que nous ne la pouvons convenablement faire que devant le haut tribunal qui est maintenant saisi de la question dans son entier. Je n'ai voulu que vous mettre exactement au fait de ce qui s'est passé et vous faire connaître la véritable position de l'Institut vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique. Ce n'est pas l'Institut comme corps qui est allé se plaindre à Rome, mais ce sont plusieurs membres catholiques du corps qui, se croyant honnêtement l'objet d'une injustice, ou au moins d'une sévérité outrée, ont prié les supérieurs ecclésiastiques d'intervenir et de leur donner la réconciliation qu'ils n'ont pu obtenir ici.

La pétition à Sa Sainteté et les pièces à l'appui ont été transmises à Rome en novembre 1865, et le 20 juillet dernier Son Eminence le Cardinal Barnabo envoyait à celui qui a maintenant l'honneur de vous adresser la parole une lettre dans laquelle il accusait réception des papiers et l'informait

en même temps que l'on allait de suite transmettre ces plaintes à Mgr. l'Evêque de Montréal pour lui demander ses observations, et qu'aussitôt qu'on les aurait reçues on nous en donnerait communication.

Les deux parties contendantes sont donc maintenant devant le tribunal qui doit les juger et prononcer en dernier ressort.

J'ai cru, Messieurs, que ce fait d'un appel à Rome, quoique l'Institut comme corps reste en dehors du débat, avait trop de gravité pour n'en pas faire mention dans le récit des évènements des deux années qui viennent de s'écouler. Je l'ai fait afin que les membres de l'association fussent tenus parfaitement au courant de ce qui se passe et les intéresse de près ou de loin. Tous ont intérêt à le savoir exactement, et d'ailleurs il régnait un peu d'incertitude dans le public sur la portée réelle des faits comme sur leur vraie interprétation. Il existait un désir assez général de savoir au juste à quoi s'en tenir, car la malveillance, sur ce sujet comme sur tout autre, cherchait à dénaturer le sens de la démarche des membres signataires de la supplique.

Espérons donc, Messieurs, que nos luttes vont bientôt cesser ; que l'on nous rendra plus de justice que par le passé ; que l'on comprendra autour de nous qu'il y a ici un important foyer d'instruction qu'il n'est en quelque sorte pas permis de négliger systématiquement dans un pays où les livres sont rares et coûtent si cher ; que la jeunesse studieuse de Montréal comprendra aussi que c'est elle que l'on amoindrit en lui fermant, par suite d'un préjugé qui s'obstine contre les faits, un source de progrès, d'avancement intellectuel ; qu'elle ne gagne rien à détourner constamment sa vue du dépôt important des trésors de l'intelligence humaine que nous possédons ici et qui est à sa disposition.

Espérons que l'on sentira que la sévérité inflexible ne produit le plus souvent que malaise, irritation, éloignement, entre gens faits pour s'entendre et s'estimer ; qu'une action intempestive, ou qui dépasse certaines bornes, produit souvent une réaction malheureuse ; que même où il y a erreur l'indulgence peut beaucoup, la rudesse moins que rien !

On nous reproche avec passion quelques exagérations individuelles, un peu grossières, disons-le, au microscope. Qui sait si l'on n'a pas fait plus de mal en exagérant leur

importance qu'en les laissant tranquillement tomber dans l'oubli ? Qui sait si une parole indulgente, dite à propos, n'eût pas eu meilleur effet que des dénonciations publiques dont on se fût peut-être abstenu si on eût un peu moins écouté les dénonciateurs, un peu plus les accusés ?

Vous avez des jeunes têtes, nous dit-on, où il y a quelquefois plus d'orgueil que de sagesse.— Grande nouveauté, vraiment, dans le monde, que des jeunes têtes qui ne sont pas vieilles, qui sont un peu ardentes à la lutte ; que des jeunes gens qui n'ont pas toute la sagesse que donnent ordinairement, mais que ne donnent pas *toujours*, enfin, des cheveux blancs ! Peut-être pourrions-nous dire aussi que la sagesse consiste quelquefois à ne pas pousser l'inflexibilité à ses dernières limites !

D'ailleurs pourquoi donc ne voir que le mal, s'il y en a, et fermer obstinément les yeux sur le bien, qui certainement existe ? En admettant qu'il y ait eu quelque exagération chez quelques-uns d'entre nous, la très-grande majorité des membres de l'Institut n'est-elle pas exempte de ce reproche ? Pourquoi s'obstiner à ne citer que les taches et ne faire aucune acception des mérites ? Que ceux qui agissent ainsi par pur esprit d'hostilité politique descendent à cette *loyale* tactique, cela se conçoit, et s'explique facilement, pour nous, par les mille et mille faits, non qualifiables à cette tribune, que nous connaissons d'eux. Mais que ceux qui se meuvent dans une sphère plus haute, que ceux qui se tiennent, ou au moins sont censés se tenir, au-dessus du tourbillon des passions de parti, y descendent aussi, cela est certainement regrettable.

On craint, dit-on, la trop grande liberté dans l'expression des opinions. Mais cela même n'est-il pas un moindre mal que ces soirées de simple caquet sans but quelconque, de plaisirs plus que douteux, que l'on se procure près d'un comptoir de café, ou même quelquefois dans une réunion de chambrette d'étudiant ? Le décorum d'une discussion publique ne vaut-il pas mieux que le laisser-aller qui règne si souvent autour d'un tapis vert, quand surtout la bouteille y remplace le livre ?

Pourrait-on citer un bien grand nombre d'hommes que l'amour des livres ou les habitudes studieuses ont démoralisés ? En un mot la bibliothèque vaut-elle mieux, oui

ou non, que le coin de la rue ou l'estaminet ?

Et puis que nous demande-t-on, en fin de compte ? D'éliminer certains livres de notre bibliothèque ou de donner notre démission comme membres de l'Institut.

En étudiant un peu la question on se serait convaincu que la majorité même n'avait pas le droit d'éliminer les livres de la bibliothèque. Un seul membre, une fois la disparition d'un ouvrage constatée, peut, au moyen d'un *mandamus* obtenu de la justice du pays, forcer ceux qui l'auront fait disparaître de le rapporter.

Ne pouvant légalement faire le plus, nous avons voulu essayer le moins, et proposé le séquestre des livres pour les catholiques. Nous avons été refusés, nous n'avons pas même obtenu l'indication des livres dont on se plaint. Ce que l'on nous demande, l'élimination absolue des livres, la loi ne le permet pas.

Mais quels sont ces livres, nous dira-t-on ? Sont-ils donc si nécessaires ?

Ces livres consistent en une vingtaine d'ouvrages philosophiques ou scientifiques qui se trouvent dans toutes les bibliothèques des pays catholiques. Il n'est pas un diocèse de France, d'Angleterre ou des Etats-Unis où l'on songe à inquiéter ceux qui les possèdent en commun comme nous !

Il ne reste donc plus que l'alternative de donner notre démission et de sortir de l'Institut. Mais l'Institut tombe-t-il si nous faisons cela ? Nullement. Un dixième de ses membres *plus un seul* restent à toujours l'Institut-Canadien, car sa dissolution ne peut se faire que du consentement des neuf-dixièmes de ses membres. Que les 300 membres catholiques résignent et 25 ou 30 membres *non-catholiques* héritent tranquillement de cette magnifique propriété, de la bibliothèque, enfin de toute la propriété mobilière et immobilière de l'Institut, représentant au-delà de \$30,000 !

Le fruit de vingt-deux années de sacrifices, de travail incessant, d'un dévouement bien entendu au progrès de l'intelligence publique, est perdu d'un seul coup pour notre population, au milieu de laquelle les bibliothèques sont malheureusement trop rares ; et qui plus est ce sont les cultes rivaux, auxquels on donnera par cet abandon plus de force et de moyens d'action, qui profiteront de nos dépouilles ! Est-on réellement prêt à leur procurer ce plaisir ?

Serait-ce bien là de la sagesse de nous dépouiller à leur profit, et d'affaiblir d'autant notre position morale comme population ?

Eh bien ! n'y a-t-il pas quelque moyen terme à chercher avant d'en arriver là ? Nous croyons, Messieurs, qu'il en existe.

Voilà pourquoi, ne pouvant obtenir ici un examen indulgent et impartial de la question, nous sommes allés le chercher, faute de mieux, à deux mille lieues d'ici. Là nos raisons seront au moins pesées avant d'être rejetées ; mais je ne doute pas, quant à moi, que nous réussions et à satisfaire les consciences catholiques et à conserver à notre population un dépôt de livres qui, quand les préjugés et les passions du moment seront apaisés lui rapportera tout à la fois honneur et profit.

Au reste, Messieurs, quelles que soient les difficultés que nous ayons encore à surmonter, n'oublions jamais que notre association a été fondée dans un but d'étude, d'instruction mutuelle, d'association de travail, de progrès intellectuel et de perfectionnement moral ;

N'oublions jamais que l'étude et les livres sont notre plus puissant moyen d'action sur la société au milieu de laquelle nous vivons, et seront notre propre refuge quand, fatigués des luttes politiques ou du tourbillon de la vie sociale, il nous faudra chercher dans le repos de la vie intérieure la placidité de l'esprit au moyen des jouissances intellectuelles ;

N'oublions jamais non plus que si l'on est intolérant à notre égard nous devons montrer que nous savons appliquer nos principes et être tolérants envers tous ;

N'oublions jamais enfin que si nous nous plaignons d'un manque de justice envers nous, nous devons éviter de tomber dans la même faute envers ceux dont nous avons à nous plaindre !

On nous a reproché des exagérations : évitons-en même l'apparence à l'avenir. Sachons, tout en maintenant inflexiblement ce que nous concevons honnêtement être notre droit, nous montrer sages et pratiques. Sachons être modérés autant que fermes. Ne donnons pas même couleur de prétexte à la malveillance, au faux zèle. Sachons respecter chez les autres même les opinions que nous pouvons croire erronées, comme nous voulons que l'on respecte les nôtres !

Enfin ayons toujours présente à l'esprit,

comme règle immuable de notre conduite, la belle devise qui sera toujours notre honneur et notre force :

ALTIUS TENDIMUS,

que je traduirais volontiers par cette autre :

PERSÉVÉRANCE DANS LE PROGRÈS.

LETRE DE

L'HON. L. J. PAPINEAU

AU

PRESIDENT DE L'INSTITUT-CANADIEN.

*M. le Président de l'Institut-Canadien,*

Je suis très-honoré et très-flatté de l'obligeante invitation que me fait l'Institut-Canadien d'assister à la soirée qu'il donne, pour célébrer le 22<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, et faire en même temps l'inauguration du bel édifice qu'il vient de construire. L'état de ma santé ne me permettant pas d'être présent, pour lui faire part de mes félicitations sur ses services méritoires, sur ses succès mérités, et sur ceux qui l'attendent encore, il voudra bien me permettre de les lui adresser par écrit.

Votre recommandable association fut formée durant ma longue absence du pays. A mon retour, ses membres m'accueillirent avec une bienveillance toute spéciale, qu'il m'ont conservée. Je ne puis assez les en remercier.

Dès que je connus les règles et le but de votre indépendante et patriotique fondation, je lui vouai le plus sincère attachement, et formai les vœux les plus vifs pour votre accroissement de plus en plus rapide, de plus en plus prospère. Ni moi, ni aucun autre de vos nombreux amis, n'avons été trompés, dans nos convictions, énoncées à vos débuts, que l'Institut-Canadien procurerait honneur à ses membres, utilité à la patrie. Vos travaux ont pour but de la faire mieux connaître pour la faire mieux aimer tant au dedans qu'à l'étranger.

Quand donc des voyageurs, non moins distingués par leur patronage éclairé en faveur des sciences, des lettres et des arts, que par l'éminence de leur rang social, ont visité le Canada, vous leur avez courtoisement et convenablement porté l'expression du respect qui leur était dû.

Vous remplissiez un devoir incombant à une société littéraire importante. Sans le prévoir, vous avez par cette démarche pro-

curé au delà de ce qu'on pouvait l'espérer le bien de l'Institut, le bien de Montréal, le bien de tout le pays. Par des dons de l'empereur des français, du prince Napoléon, et de l'Institut de France, ce premier et plus brillant des corps savants, qui de nos jours illuminent et vivifient le monde intellectuel, votre bibliothèque a été enrichie de livres rares et précieux, de chefs-d'œuvre artistiques, inspirateurs de l'idéal et de la perfection dans les beaux-arts.

En diverses circonstances remarquables, vous avez pu faire connaître que vous formiez un corps solidement constitué qui, dans la Nouvelle-France, s'associait aux nobles idées civilisatrices que la grande et belle France fait rayonner et prévaloir sur une large portion du monde civilisé. Vous avez témoigné que comme principe de stricte justice, comme gage de paix et de concorde pour les sociétés modernes, vous vouliez pour tous, partout et toujours, la plus entière tolérance religieuse, la compétence de tous les citoyens à tous les emplois dont ils se rendraient dignes, sans préférence ni exclusion à raison des accidents de la naissance ou de la fortune ; que l'intégrité et les connaissances spéciales étaient des conditions indispensables à l'utile exécution des devoirs attachés aux charges publiques ; que les prévaricateurs devaient être impartialement accusés, librement défendus et traités suivant leurs fautes, par des tribunaux indépendants ; que beaucoup de ces bonnes choses nous manquaient encore, mais que vous étiez de ceux qui travaillaient à les conquérir. Vous avez été compris ; et comme premiers résultats de vos labeurs de magnifiques dépôts de savoir encyclopédique vous furent confiés, comme à des hommes bien préparés à les étudier avec profit, et bien prêts à les communiquer avec empressement, pour que les fruits savoureux et salutaires qu'ils ne manquent jamais de donner à qui les recherche avec assiduité devinssent de plus en plus abondants.

Quand une scission malheureuse détacha de votre corps plusieurs concitoyens parfaitement recommandables en dehors de cette erreur, ils furent poussés à le faire sous des circonstances que les études de ma retraite ne m'ont pas démontrées avoir été justifiables. L'esprit de tolérance et de conciliation aura permis l'oubli de l'injustice dont vous fûtes l'objet. La politique

ne fut pas étrangère à ce petit coup-d'état. Vous lui deveniez incommode. Vous formiez une phalange honnête et forte, démasquant et flétrissant les corrupteurs qui commençaient à s'introduire dans les élections, à s'installer dans le parlement. Vous faisiez l'éloge d'un passé récent, où ce mal n'existait pas, où ceux qui avaient défendu les intérêts canadiens l'avaient fait non sans sacrifices, non sans dangers, non sans souffrance, mais l'avaient fait au moins sans peur et sans convoitises. Leur cri de ralliement était le vôtre : **TOUT POUR LE PEUPLE, RIEN POUR NOUS-MÊMES.**

Ils avaient déjoué la politique tortueuse ou violente du bureau colonial, dont les moyens d'action étaient l'illégalité et l'arbitraire. Ils avaient formé une opinion publique compacte, convaincue, et proclamant que le gouvernement métropolitain était justement odieux dans cette colonie, par ses actes et par ses projets, tout comme il était et est encore justement odieux en Irlande, par une politique identique se résument en insulte et en partialité contre les majorités dans les deux pays, en complicité dans toutes les violences des minorités protégées.

L'amour de la patrie canadienne, et la connaissance approfondie de son histoire, popularisaient au milieu de vous ces saines opinions, ces justes ressentiments. Les journaux, que la plupart d'entre vous patronnez, en fesaient ressortir la justice. Ils s'attachaient aux traditions nationales, à un passé véridique et grand, tandis que leurs adversaires commandaient un présent auquel ils rendaient louange pour subvention.

Le commissaire impérial avait dit : achetez les chefs et par eux maîtrisez cette population indocile. Le pernicieux conseil fut adopté. La politique corruptrice remplaça la politique brutale.

Heureux, Messieurs, ceux qui, comme vous, peuvent se réfugier au fond d'une oasis littéraire, où le souvenir des humiliations que le pays a souffertes ne les poursuit pas sans relâche.

Les écoles, les livres, les journaux, les sociétés littéraires, la discussion de vive voix ou par écrit, la libre association des citoyens pour l'action et l'appui plus efficace à donner à l'enseignement, à la charité, à l'industrie, sont fort heureusement des droits incontestés au Canada. La multiplication, le perfectionnement de toutes ces voies et

moyens de fortifier la raison humaine, de la préparer à décider par elle-même de tout ce qu'il lui importe de connaître et de résoudre, se sont rapidement accrus au milieu de vous dans ces dernières années, — avantages immenses que votre exemple, votre influence, votre résistance aussi ferme que modérée, ont conquis pour vous et pour tous !

Il vous a fallu, chacun le sait, traverser bien des soucis pour en arriver là.

Des délations secrètes et erronées vous traduisaient auprès d'autorités respectables et que vous respectez, qui ont été surprises, qui vous ont précipitamment condamnés, sans enquête contradictoire, sans confrontation entre les accusés et les accusateurs. On vous accusait d'avoir des livres immoraux ou obscènes. Vous avez protesté que vous n'en aviez pas. La condamnation a été maintenue.

Vous avez dit :

Non seulement nous n'avons pas de tels livres, mais nous n'en voulons pas. Nous sommes disposés à les retrancher s'il en existe. Beaucoup d'entre nous sommes pères de famille, hommes d'honneur et de mœurs, et personne ne peut avoir plus fortement que nous et nos épouses le désir ardent que nos enfants soient aussi hommes d'honneur et de mœurs. Des livres simplement obscènes n'ont jamais existé, à notre connaissance, dans notre bibliothèque. S'ils y étaient, ils ne seraient recherchés que par ceux qui sont déjà tombés et plongés dans l'enivrement de la débauche. C'est dans des réunions de jeunes gens désœuvrés et fêteurs, que les profès en libertinage initient les novices aux discours libertins et des discours aux désordres. Le plus sûr moyen de faire fuir et haïr ces fatales réunions, de soulever le dégoût contre les plaisirs déshonnêtes, c'est de faire aimer les plaisirs honnêtes. Le foyer de la famille et le cercle des familles amies, le bon ton et le bon exemple font comprendre et goûter dès le plus bas âge les charmes du bon maintien et des bons propos. Les enfants bien nés sont indignés de ce qui leur est contraire. Ils viennent effrayés raconter à une tendre mère que de vilaines paroles s'échangent au coin de la rue. L'amour des livres est le plus efficace des moyens de faire aimer la maison paisible et exemplaire et l'éloignement de la rue sale et tumultueuse.

J'ai connu des enfants qui aimaient à lire avant de pouvoir parler ; qui, suivant des yeux et du doigt les lignes de la page qu'ils étudiaient, en donnaient par signes l'explication qu'ils ne pouvaient articuler.

Que cette pratique attrayante soit continuée dans une mesure proportionnée à leur force, qu'ils grandissent avec elle et en l'entremêlant des exercices gymnastiques et de l'hygiène propres à assurer leur santé, l'on peut espérer que l'on donnera à la société un esprit sain et robuste dans un corps robuste et sain.

Quels accidents imprévus pourraient les écarter du droit chemin, dans lequel ils sont entrés avec tant de contentement, de si bonne heure, dont on leur a fait sentir tous les avantages, avant que les passions fougueuses de la seconde jeunesse ne vinssent les tenter et essayer de leur persuader que le sensualisme les récompensera mieux que l'accomplissement du devoir ? L'âge arrive où ils vont inévitablement cesser d'être sous la surveillance incessante des parents. Ils vont entrer dans des bureaux et des universités, s'ils se destinent aux professions libérales, dans des voûtes et des magasins, s'ils se destinent au commerce, dans des bibliothèques et des chambres de lecture, s'ils se destinent à la littérature, à l'enseignement ou au journalisme, dans des ateliers s'ils se destinent aux beaux-arts, dans des boutiques s'ils ont à apprendre des métiers. Quelque soit l'état qu'ils doivent embrasser, ils ont des heures de loisir à passer. Les bibliothèques sont alors l'un des refuges les plus utiles et les plus protecteurs dans lesquels on puisse les pousser. Pour tous ces divers états il faut des bibliothèques spéciales qui traitent à fond des matières qui s'y rapportent. Grâce soient rendues à ces libérales associations qui fondent de ces dépôts précieux indispensables pour satisfaire les besoins spéciaux. Mais pour quiconque sera appelé à prendre une part active dans la vie publique il faut aussi de ces bibliothèques vastes qui font connaître quel a été l'état de l'esprit humain dans toutes les sociétés, si diverses, qu'a formées la race humaine dans tous les âges et dans tous les lieux. Elles ne peuvent avoir rien d'exclusif. Vous souhaitez que la vôtre petit à petit devienne telle. Rien de plus louable ni de plus utile.

L'enseignement commence à la maison, par l'enseignement simultané des deux lan-

gues les plus généralement répandues et enrichies par les deux littératures les plus abondantes, les plus exquis, les plus instructives des temps modernes, le français et l'anglais. Un avantage immense, qui les prépare mieux pour toutes les diverses situations où ils pourront être appelés que ceux qui ne possèdent qu'une seule langue vivante, leur a été acquis, sans peine et sans fatigue.

Dans nos excellents collèges, les deux langues plus parfaites que les nôtres, et les deux littératures dont les nôtres sont le reflet et l'émanation, le grec et le latin, sont enseignées méthodiquement. L'étude avec succès des langues mortes demande une intensité d'application qui de bonne heure assouplit l'esprit à acquérir cette heureuse habitude de réflexion, sans laquelle rien de fort et de beau n'a jamais été produit. Le jugement se forme et grandit rapidement sous cette utile discipline. C'est la logique en action, avant que l'on en soit rendu à l'apprendre par principes. Mais qui peut étudier les grandeurs et les vertus de la Grèce et de Rome dans leurs beaux jours, sans vouloir devenir citoyen plus libre et patriote plus dévoué ! La connaissance de l'antiquité conduit invariablement à ces glorieuses aspirations. Elle inspire la force d'âme dans le danger, le sacrifice sans hésitation de soi-même et de ses intérêts au bien général de la société, mieux qu'aucune histoire moderne ne le peut faire.

Les grecs ont été, entre tous les membres de la famille humaine, les plus richement dotés de tous les dons du génie.

La Grèce est l'institutrice première des philosophies qui nous éclairent, des meilleures formes de gouvernements, des règles les plus sûres du bon goût dans tous les départements des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Elle est partie du centre de la haute Asie, berceau du genre humain, comme les autres migrations qui ont formé les puissants empires de l'antiquité, — ceux de l'Inde, de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Perse. Ces peuples ont consacré dans les pays qu'ils ont civilisés la perpétuité du despotisme dont ils ont souffert, depuis leur premier établissement jusqu'à nos jours. Le mal y est incurable, par la consécration de castes royales et divines, seules investies du gouvernement politique, et de

castes sacerdotales et divines, seules gardiennes du dogme et du culte public ; — il y est incurable enfin par l'intronisation de la polygamie.

L'absolutisme et l'esclavage furent ainsi consacrés dans la famille et dans l'état. Par quelle inspiration divine la Grèce seule a-t-elle eu la sagesse d'abolir les castes et la polygamie ; d'abjurer ces erreurs capitales des temps primitifs ; d'organiser la liberté dans la famille ; d'élever la femme à la dignité de compagne chérie et respectée d'un seul ; d'appeler tous les hommes libres à discuter et à décider, à la pluralité des suffrages, toutes les questions d'intérêt commun ?

Combien rapidement les mœurs durent s'épurer, dans la famille, quand elle ne fut ni un parc-aux-cerfs, ni un parc d'esclaves ! Et combien la vigueur de l'esprit humain fut augmentée quand les intérêts de la patrie furent librement discutés, sur la place publique, et quand les intérêts de l'humanité furent discutés dans les leçons de Pythagore, de Socrate, de Platon, d'Aristote ! C'est là que l'esprit humain a été primitivement émancipé, que les règles du goût ont été découvertes et fixées ; que les meilleures méthodes de trouver la vérité en physique et en métaphysique ont été coordonnées. La civilisation de l'Europe est incomparablement plus forte que ne le sont celles de l'Asie, parce qu'elle est fille de celle d'Athènes et de Rome. La moralité, l'urbanité, les libertés politiques, la clarté et la sagesse des lois, le progrès en toute science sont, dans chaque pays, grands ou moindres, juste en proportion que les classiques anciens et la jurisprudence romaine y sont plus ou moins généralement connus et appréciés. Le christianisme lui-même est plus beau, plus grand, plus charitable, mieux expliqué, mieux défendu, plus dégagé de légendes apocryphes, plus pur des superstitions moyen-âge, qui l'ont parfois déparé, dans les Églises Occidentales que dans celles de l'Orient. La raison en est que depuis la renaissance, celles-là ont cultivé avec assiduité les mêmes études que celles-ci ont négligées. L'Ange de l'École était en même temps le plus puissant et le plus méthodique des théologiens de son âge et aussi le disciple admirateur passionné du génie et de la méthode du Stagyrite.

Aimez l'étude dans la jeunesse, dans l'âge mur, dans la vieillesse, tous les jours

qu'il vous sera donné de vivre. Les devoirs d'état remplis, réfugiez-vous y avec empressement. La jouissance sans infidélité et sans satiété deviendra toujours de plus en plus vive. Comme nous le dit le plus sage, le plus savant, le plus éloquent des orateurs latins, le Père de la Patrie, le vertueux Cicéron : « Acquérez la sagesse et le savoir, c'est un trésor que l'on ne pourra jamais vous ravir. Quelque haut que vous portent votre bonne fortune et vos mérites, ces biens acquis par vous seront toujours la meilleure partie de votre plus juste titre au respect et à l'affection de vos concitoyens ; et dans quelque abaissement que la fortune hostile ou l'injustice des hommes vous fasse tomber, ils vous resteront le plus fort rempart contre ces agents, la principale force qui puisse aider à porter le fardeau de la vie dans les afflictions plus amères qui suivent la mort

de ceux qui vous sont chers. »

Jusqu'à notre dernière heure aimons l'étude. Elle nous rendra plus facile et plus sûr l'accomplissement de nos devoirs, tels que nous les comprendrons en connaissance de cause, par conviction formée par la réflexion, et non pas simplement apprise par la répétition. Elle nous fera dire dans l'ordre politique : « LA PATRIE AVANT TOUT. » La sainte formule sera redite à votre entrée dans la vie publique, répétée et mise en pratique à chaque pas que vous ferez dans la carrière ; elle sera votre persuasion si sincère et si évidente que vous serez persuasifs, et sur votre lit de mort vous redirez la sainte formule à ceux qui devront continuer votre œuvre.

Votre affectionné serviteur,

L. J. PAPINEAU.

Montréal, 17 déc. 1866.



**OFFICIERS DE L'INSTITUT - CANADIEN.**

---

*De Mai à Novembre 1866.*

*Président :—J. EMERY-CODERRE.*  
*1er Vice-Président :—WILFRID LAURIER.*  
*2e Vice-Président :—C. ALPHONSE GEOFFRION.*  
*Secrétaire-Archiviste :—ALPHONSE LUSIGNAN.*  
*Assistant-Secrétaire-Archiviste :—ZOTIQUE LABRECQUE.*  
*Secrétaire-Correspondant :—GONZALVE DOUTRE.*  
*Trésorier :—PETER HENRY.*  
*Bibliothécaire :—NEPHTALI DURAND.*  
*Assistant-Bibliothécaire :—GODEFROI PAPINEAU.*

*De Novembre 1866 à Mai 1867.*

*Président :—HON. L. A. DESSAULLES.*  
*1er Vice-Président :—CHARLES PRATT.*  
*2e Vice-Président :—C. ALPHONSE GEOFFRION.*  
*Secrétaire-Archiviste :—J. BTE. DOUTRE.*  
*Assistant-Secrétaire-Archiviste :—ALFRED PICAULT.*  
*Secrétaire-Correspondant :—GONZALVE DOUTRE.*  
*Trésorier :—HENRY LACROIX.*  
*Bibliothécaire :—ALPHONSE LUSIGNAN.*  
*Assistant-Bibliothécaire :—GODEFROI PAPINEAU.*

## EXTRAIT DE LA CONSTITUTION DE L'INSTITUT-CANADIEN.

### ART. III.

L'Institut-Canadien se compose d'un nombre indéterminé de membres, divisés en membres actifs et en membres correspondants.

### ART. IV.

Peut être membre actif, toute personne admise sur motion régulière, dont avis aura été donné huit jours d'avance.

### ART. V.

Peut être membre correspondant, toute personne demeurant hors de la Cité de Montréal, désirant favoriser l'Institut de communications littéraires ou scientifiques.

### ART. VI.

Toute personne étrangère à l'Institut peut s'abonner à la Chambre de Nouvelles et à la Bibliothèque en se conformant aux règlements.

---

## EXTRAIT DES REGLEMENTS DE L'INSTITUT-CANADIEN.

### ART. VI.

La contribution annuelle des membres actifs est de quinze chelins, payable par semestre et d'avance ; les semestres commencent le 1er des mois de janvier et de juillet. Les abonnés à la Bibliothèque et à la Chambre de Lecture paient aussi quinze chelins par année, semestriellement et d'avance.

### ART. VII.

Lorsqu'une personne sera reçue membre actif, elle recevra une carte d'admission pour laquelle elle paiera cinq chelins, à part le semestre courant, et elle ne sera considérée comme membre qu'après avoir reçu cette carte.

### ART. XVII.

Tout don fait à l'Institut-Canadien est reçu par le bibliothécaire ou le trésorier qui doivent en faire rapport au comité de régie, à l'assemblée subséquente.

### ART. XX.

.....Les motions pour admission de membres ne sont reçues qu'à la première séance régulière de chaque mois. Si la carte d'immatriculation n'est pas prise dans les trois mois qui suivent l'admission, tous les procédés d'admission sont nuls.....

